

PROBLÉMATIQUE D'UNE "ALLOCATION UNIVERSELLE"

Jean-Claude Loewenstein

Février 2012

Avant-propos

Ingénieur de recherche dans une vie antérieure (environnement et études épidémiologiques dans une grande entreprise publique), j'aime bien creuser une question lorsqu'elle me chatouille ... Après un travail sur le problème récent des retraites, j'ai eu la curiosité de me pencher sur la question de l'allocation universelle, et d'en parler autour de moi. Un groupe d'amis intéressés m'a alors demandé de leur faire un exposé sur cet intéressant problème ... Banco, je m'y suis mis et, très modestement, j'en profite pour vous proposer ici le fruit de mes investigations.

Plus que d'un travail de chercheur, ce travail d'analyse et de synthèse (classique pour un chercheur évidemment) serait normalement, à mon avis, du ressort de journalistes ... J'ai fouiné en effet dans tous les media (livres, revues, sites internet, vidéos, films, ...), j'ai essayé de recouper tout ça, et j'ai classé cette petite compilation de façon à aboutir à une présentation aussi structurée et pédagogique que possible.

Chacun trouvera, bien sûr, que j'ai une certaine inclination pour ce concept d'allocation universelle... Cette présentation est cependant très "ouverte". En effet, les questions qui sont soulevées ne sont pas simples, et, si certaines d'entre elles (celles qui sont techniques et financières) sont relativement bien résolues, d'autres (d'ordre psychologique ou sociologique par exemple) n'ont pas de réponse évidente. C'est pourquoi, les opinions critiques m'ont paru aussi intéressantes que celles venant des défenseurs convaincus ... Vous trouverez donc les deux ...

De plus, je me suis attaché à indiquer toutes les références (nombreuses), y compris les principaux sites internet concernés, ainsi que les qualités (sommaires) des personnalités mentionnées. Chacun pourra donc à la fois: constater que les promoteurs d'une telle solution ne sont pas des farfelus, vérifier certains points et, si affinités ..., se plonger à son tour dans ce bain pour élargir encore son horizon.

J'ai pu constater, à ma grande surprise, bien que je connusse (ha le beau subjonctif ...) l'existence du concept depuis longtemps: d'une part que cette question a fait l'objet de très nombreuses études spécialisées et de haut niveau, en France comme dans de nombreux pays; d'autre part que de nombreux courants politiques et organismes (de droite, du centre, et de gauche), en France, se sont positionnés en faveur de la mise en oeuvre d'un tel mécanisme ... Alors, mesdames et messieurs les journalistes, un petit effort je vous prie (j'espère un petit merci pour ce débroussaillage ...), ce serait bien que cette question vienne en débat public !

Pour terminer, je m'excuse humblement auprès des spécialistes (ceux que j'ai cités et ceux que j'ai forcément omis...) des différents domaines concernés, pour les oublis, les approximations, voire les erreurs d'interprétation, inévitables pour un amateur même fort bien intentionné, le sujet est en effet tellement vaste !... Je suis donc très ouvert aux critiques ...

Un grand merci à Marie-Louise et à Stanislas pour leur aide et leurs conseils amicaux dans la mise au point finale de ce document.

Sommaire

Avant-propos.....	2
I. Le contexte.....	5
A. Le chômage persiste inéluctablement.....	5
B. Le volume global de travail ne cesse de diminuer.....	6
C. La "croissance" diminue inexorablement.....	7
D. Les gains de "productivité" s'essouffent, mais se poursuivent !.....	8
E. Alors, comment se présente l'avenir ?.....	9
II. L'allocation universelle: une utopie ?.....	10
A. Définition générale de l'allocation universelle.....	10
B. Une mise en oeuvre éventuelle est-elle si éloignée en France ?.....	10
1) Europe Ecologie Les Verts (EELV):.....	11
2) "Manifeste UTOPIA".....	11
3) Mouvement des Libéraux de Gauche (MLG):.....	11
4) Centre des Jeunes Dirigeants (CJD).....	11
5) Collectif Pour un Revenu Social (PouRS).....	11
6) Fédération des APAJH.....	12
C. Des expériences concrètes à l'Etranger (dont l'Europe).....	12
1) Au Brésil:.....	12
2) Dans l'Etat américain de l'Alaska.....	12
3) Dans un village de Namibie.....	12
4) D'autres projets sont en préparation:.....	13
III. Fondements d'une "allocation universelle".....	14
A. Les diverses approches et motivations.....	14
B. Pourquoi la question émerge-t-elle maintenant ?.....	19
IV. Droit à l'emploi ou allocation universelle ?.....	21
A. S'organiser pour revenir au plein emploi.....	21
B. L'emploi indispensable pour la cohésion sociale et la justice.....	22

C. Droit à l'emploi et réduction massive du temps de travail	22
V. La "valeur travail" et "le travail facteur d'intégration sociale"	25
A. "Droit" au travail ou "obligation" ?	25
B. Valeur du travail ? Intérêt du travail ?	25
C. Mais qui va donc encore bien vouloir travailler ?	30
VI. L'importante question du montant de l'allocation	32
VII. Le problème du financement	34
A. Système de redistribution des revenus.	34
1) Système AIRE de Yoland Bresson	34
2) Système Marc de Basquiat	35
B. La proposition allemande de taxe sur la consommation.	37
C. Proposition de Yann Moulier-Boutang	38
D. "Distribution" par création monétaire, au lieu de "redistribution" ..	39
E. Y a-t-il un lien avec le problème actuel de la "TVA sociale" ?	41
F. La proposition Villepin d'un "revenu citoyen"	42
VIII. Quelques autres questions importantes	44
A. Conséquences sur la question du travail.	44
B. La question des contreparties et le débat sur l'assistanat.	44
C. Mais qui va faire les sales boulots ?	46
D. La question de l'immigration	47
E. Comment mettre en route le système ?	47
IX. Conclusion	49

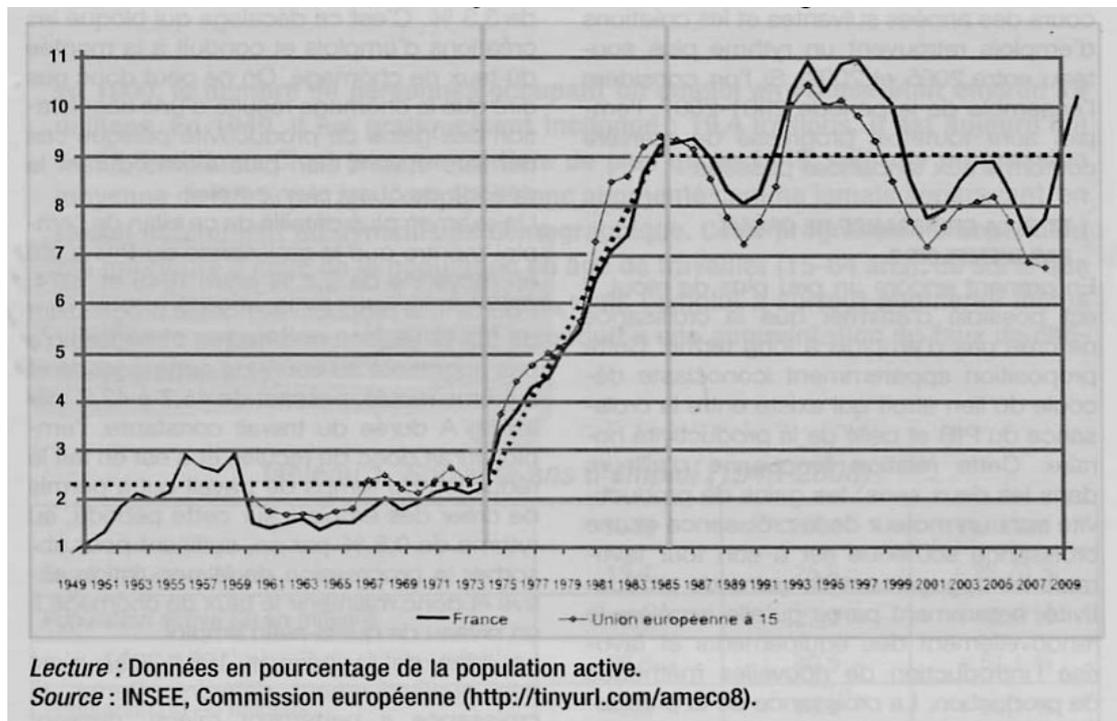
I. Le contexte.

"En septembre 1995 - sous l'égide de la fondation Gorbatchev - *cinq cents hommes politiques, leaders économiques et scientifiques de premier plan*, constituant à leurs propres yeux l'élite du monde, durent se réunir à l'Hôtel Fairmont de San Francisco pour confronter leurs vues sur le destin de la nouvelle civilisation. (...) L'assemblée commença par reconnaître - comme une évidence qui ne mérite pas d'être discutée - que *dans le siècle à venir, deux-dixièmes de la population active suffiraient à maintenir l'activité de l'économie mondiale.*" ("L'enseignement de l'ignorance" - Jean-Claude Michéa) (45). Les passages en italique cités par JCM sont extraits de Hans Peter Martin et Harald Schumann (témoins directs) - "Le piège de la mondialisation" - Editions Solin-Actes Sud - 1997.

Où en sommes-nous actuellement, en France ? 15 ans après ces redoutables prédictions, tout semble bien indiquer que les choses se déroulent comme prévu. En effet, la durée totale de travail ne cesse de diminuer et depuis 25 ans le taux de chômage oscille entre 7 et 11% sans qu'aucune politique, de gauche ou de droite, ne parvienne à une réduction significative. Les 2 facteurs essentiels, croissance et productivité - très imbriqués - qui conditionnent le volume global de travail, présentent tous deux un taux de décroissance tendancielle très marqué. On ne voit pas par quel miracle ce processus pourrait s'inverser.

A. Le chômage persiste inéluctablement.

Les séries statistiques sont accessibles à tous sur le site de l'INSEE, mais j'ai préféré me référer directement à une étude très récente de l'IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales) parue en septembre 2009 (30). Le chapitre sur "*la clef d'un chômage persistant*" et "*le statut d'emploi en miettes*", est repris dans la revue "Partage" (27) et nous donne des informations intéressantes à connaître, dont le graphique suivant, commenté dans l'étude.



On notera sur ce graphique que le taux de chômage oscille entre 7 et 11% depuis 25 ans, et surtout que le phénomène est exactement semblable dans tous les pays de l'Europe des 15.

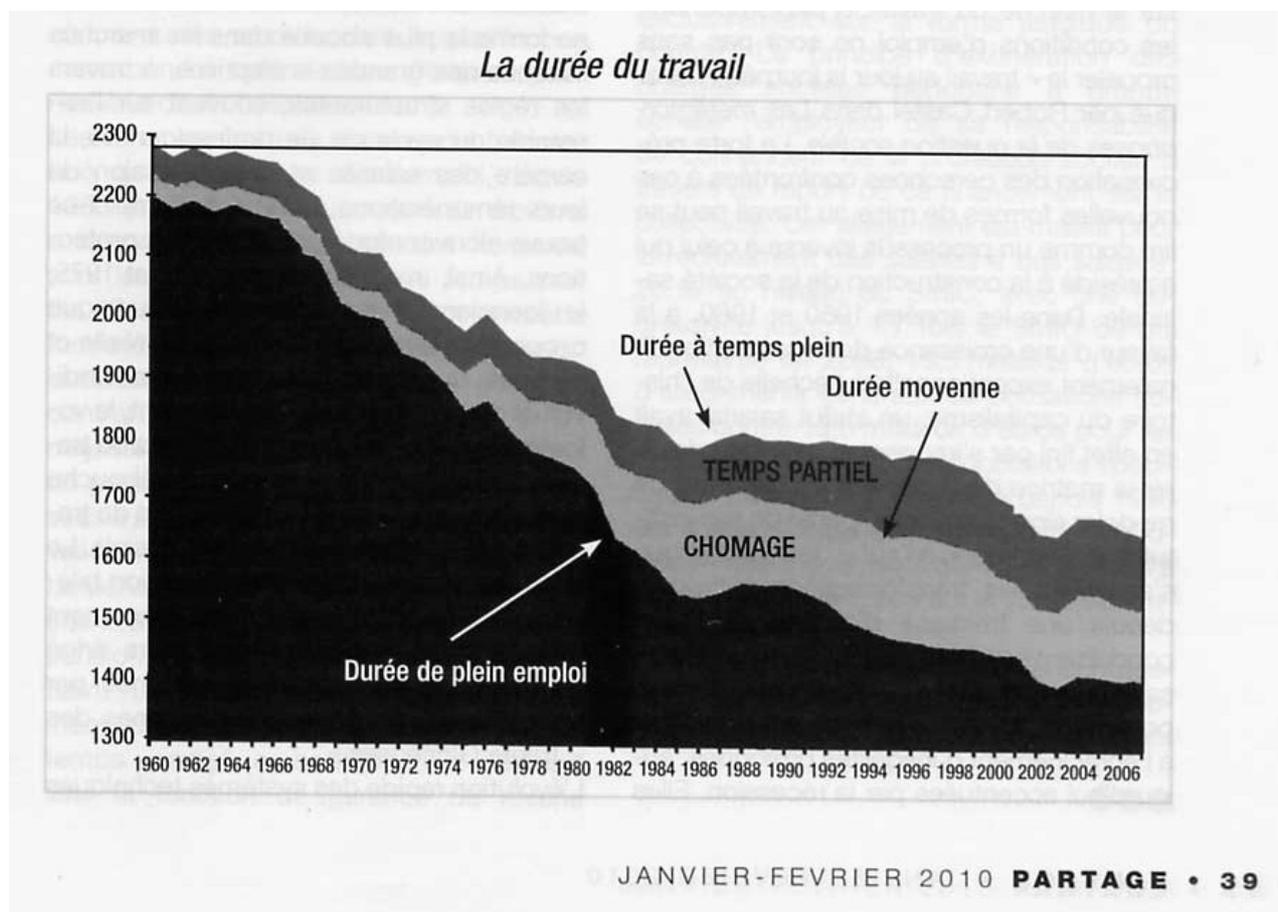
B. Le volume global de travail ne cesse de diminuer.

Ce paramètre est rarement présenté et discuté dans les media. C'est très regrettable car il revêt pourtant une importance considérable. Je me réfère donc à la même étude de l'IRES (27), dont j'extrais le graphique suivant sur la durée du travail. Il se lit de la façon suivante:

- ⤴ Echelle verticale: nombre d'heures de travail par an et par individu
- ⤴ "Durée de plein emploi" = répartition des heures travaillées pour **l'ensemble de la population active**
- ⤴ "Durée à temps plein" = durée moyenne des **seuls emplois à plein temps**
- ⤴ "Durée moyenne" = durée moyenne de **tous les emplois** (plein temps et partiels)

Exemple: prenons l'année 2007 (dernier point à droite).

- ⤴ Si toute la population active était au travail, chacun travaillerait environ 1400 heures/an (soit **environ 30h par semaine**) ("durée de plein emploi").
- ⤴ Pour l'ensemble des gens qui travaillent à temps plein, chacun travaille en moyenne environ 1650 h/an (soit **36h par semaine environ**) ("durée à temps plein").
- ⤴ Pour l'ensemble des gens qui travaillent (quelle que soit la durée du travail) cela fait une moyenne d'environ 1520 h/an par personne (soit **33h par semaine environ**) ("durée moyenne"). Ce chiffre, qui représente tous les emplois confondus, est à comparer par exemple avec celui des Pays-Bas (29,9 heures) ou celui des USA (33,7 heures).



Une autre étude de 2010, dans les cahiers de l'INSEE (9) fait apparaître clairement que cette tendance lourde à la réduction est générale. En particulier, "en 2007, la durée annuelle du travail est de 1559 heures en France et en moyenne (simple) de 1555 heures dans 6 autres pays européens (Allemagne, Italie, Pays-Bas, Espagne, Suède et Royaume-Uni)"

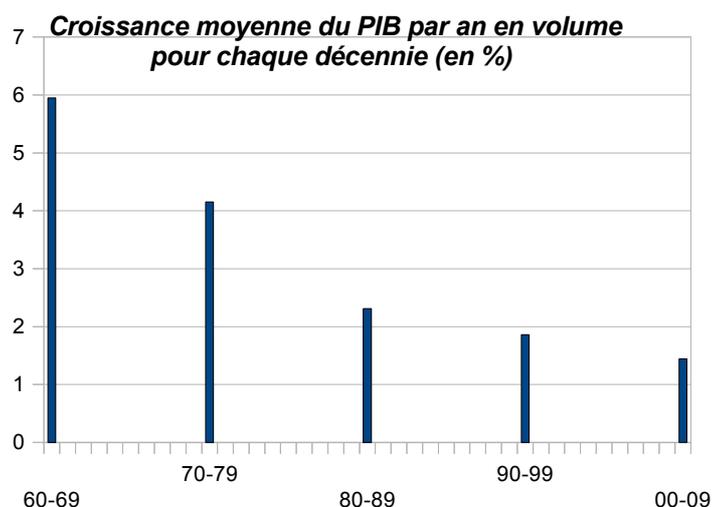
Quand on voit une telle tendance, et malgré une légère stabilisation, qui peut affirmer en toute bonne foi qu'on va pouvoir inverser significativement la courbe ?...

"Après tout, le chômage et le temps partiel sont aussi des formes de réduction du temps de travail ... La durée du travail est donc toujours la variable d'ajustement entre offre et demande de travail, et la question n'est pas de savoir si elle baisse mais comment."
(27)

Bien sûr, il existe encore d'importants gisements d'emplois dans certains secteurs (économies d'énergie, énergies renouvelables, transports collectifs, environnement, logements, services, etc ...), mais on peut douter qu'ils soient suffisants pour compenser les suppressions d'emplois dans d'autres secteurs, comme il s'en produit tous les jours. (On pourrait d'ailleurs en supprimer encore plus si on se mettait à réfléchir à l'utilité de certains emplois existants !..). A moins que l'on prenne conscience de la nécessité impérieuse de réorganisation de nos sociétés, si l'on suit l'annonce par Jeremy Rifkin d'une "troisième révolution industrielle" (57).

C. La "croissance" diminue inexorablement.

La croissance est l'évolution du PIB d'une année à l'autre. A partir de la série chronologique de la croissance annuelle donnée par l'INSEE depuis 1960 jusqu'à 2009 (donc une belle série de 50 ans !), j'ai calculé une moyenne annuelle pour chaque période de 10 ans afin de simplifier la série et mieux voir ainsi la tendance.

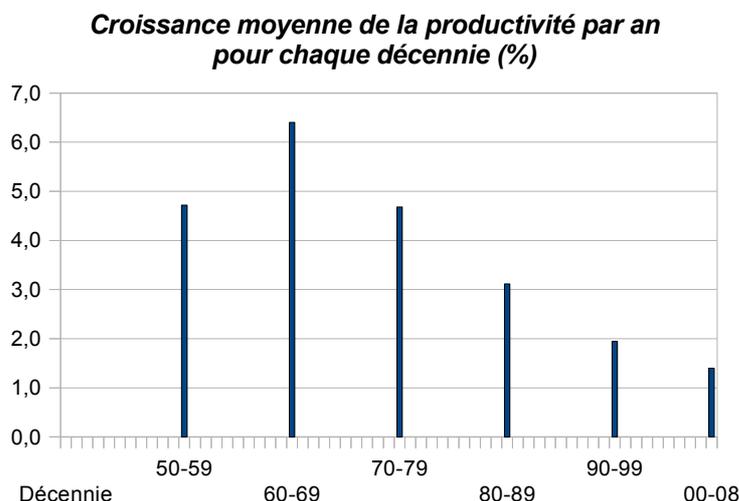


Sur ce graphique, on voit donc que les "trente glorieuses" sont bien passées, et que la tendance au ralentissement est très nette, avec une moyenne de 1,5% environ sur les 10 dernières années. Lorsque apparaît une telle tendance en statistique, surtout pour des variables au contenu aussi complexe, on se dit qu'il faudrait un miracle (et encore !...) pour voir la tendance s'inverser dans la prochaine décennie, surtout quand on sait que cette croissance est assise, depuis de nombreuses années, sur une montagne de dettes ... Bon, on sait bien aussi, comme le dit Marie-Louise Duboin (14), que *"l'obligation de croissance est contenue dans le mode de création de la monnaie: il faut qu'un investissement rapporte plus qu'il n'a coûté pour que puissent être payés les intérêts du crédit ou les retours sur investissement"*.

Quoi qu'il en soit, on peut être très perplexes lorsque l'on entend les responsables politiques, tous bords confondus, nous annoncer les mérites de la croissance qui, à les entendre, ne peut que croître à l'avenir ...

D. Les gains de "productivité" s'essoufflent, mais se poursuivent !

La productivité est le rapport entre la valeur ajoutée et le volume d'heures travaillées. Nous disposons par l'INSEE de l'évolution de productivité horaire du travail d'une année à la suivante entre 1950 et 2008. En effectuant les mêmes regroupements par décennie que pour la croissance (sauf la dernière, qui va de 2000 à 2008), nous obtenons le graphique suivant.



La tendance de cette série à la décroissance est également très marquée. L'efficacité du travail a conduit, à partir des années 50, à des gains de productivité importants d'une année à l'autre avec l'introduction massive de l'informatique et de l'automatisation, la pression considérable du patronat sur les réductions de postes dans les entreprises, le frein constant des salaires, etc ... Les conséquences en sont connues avec notamment le stress, la fatigue, les problèmes de santé ... Mais, si la productivité horaire française reste encore la plus importante des pays industrialisés (contrairement à l'opinion de certains qui prétendent qu'on ne travaille pas assez en France ...) son augmentation - très forte pendant les 30 glorieuses - arrive peu à peu forcément à une limite, elle n'atteint déjà plus que de l'ordre de 1,5% par an (phénomène exactement semblable dans tous les pays développés).

On voit donc mal également, en examinant cette tendance lourde, comment elle pourrait à nouveau croître dans la prochaine décennie ... puisque la croissance elle-même diminue fortement et ... qui peut imaginer que les travailleurs accepteront encore plus de contraintes !... Mais les gains de productivité vont quand même très probablement se poursuivre, en agissant toujours, par conséquent, sur la réduction du travail.

Les liens entre ces 3 variables "emploi", "croissance", et "productivité" sont certes très complexes, mais il me semble important de conserver à l'esprit ces 3 graphiques d'évolution: cela nous évitera à l'avenir de nous laisser manipuler par les "politiques" comme nous l'avons été lors du récent débat sur la question du financement des retraites (hypothèses de calcul: 2,2% de croissance annuelle à partir de 2011, 2,2 à 1,8% de croissance annuelle de productivité de 2014 à 2020 !...). Ceux qui souhaiteraient vérifier ces calculs, et obtenir bien d'autres compléments, peuvent se reporter - entre autres - au livre de Pierre Larrouturou "*Pour éviter le krach ultime*" (38).

E. Alors, comment se présente l'avenir ?

En dépit du constat que nous venons de faire, tous les responsables politiques continuent donc de nous affirmer que la croissance doit et va reprendre, que le chômage va diminuer, et qu'il faut travailler toujours plus et améliorer notre compétitivité (alors que la productivité en France est déjà l'une des plus élevées de toute l'Europe).

Je ne vais pas entrer ici dans le vaste débat sur la crise, sur les ravages que la finance débridée fait supporter aux populations, sur les mesures salutaires qu'il serait nécessaire de prendre et que nos élites dirigeantes refusent obstinément d'appliquer ... en attendant que les populations exaspérées descendent dans la rue ? ... ou en attendant le "krach ultime" ?... Non, il existe déjà tant de prises de positions, de critiques, de documents, de témoignages, de livres à ce sujet: je vais donc me concentrer sur une question moins connue, mais qui me paraît intéressante à creuser justement dans la situation actuelle.

Cette situation actuelle - encore aggravée, donc, par la crise en cours - se traduit par des atteintes graves et persistantes à la dignité d'une proportion de plus en plus importante de la population, qui a du mal à faire face aux besoins les plus élémentaires de la personne. Les rapports de la Fondation Abbé Pierre (20) et du Secours Catholique (60), entre autres, le montrent clairement d'année en année. Le filet social de protection (dont certains sont malheureusement encore exclus) atténue un peu ces effets, mais les personnes concernées éprouvent souvent le sentiment dévalorisant d'être assistées, voire rejetées par la société.

Se pose donc de façon de plus en plus aiguë la question de la solution à ce difficile problème: **par quel mécanisme peut-on arriver à ce que chacun puisse à la fois trouver du travail et vivre décemment dans un pays comme le nôtre qui, paradoxalement, est l'un des plus riches au monde ?**

Lors de la réunion de San Francisco en 95, "la solution qui, au terme du débat, s'imposa, comme la plus raisonnable, fut celle proposée par Zbigniew Brzezinski sous le nom de *tittytainment*. Par ce mot-valise il s'agissait tout simplement de définir :

« un cocktail de divertissement abrutissant et d'alimentation suffisante permettant de maintenir de bonne humeur la population frustrée de la planète. Cette analyse, cynique et méprisante, a évidemment l'avantage de définir avec toute la clarté souhaitable, le cahier des charges que les élites mondiales assignent à l'école du XXI ème siècle. »
(45)

Est-ce vraiment ce que l'on souhaite ? Est-ce que l'on va encore longtemps, sans rien faire, voir les scores de l'extrême droite continuer à prospérer ? Il est largement temps de regarder les choses en face et de chercher activement des solutions valables.

C'est pourquoi le concept d'allocation universelle, qui se développe de plus en plus comme on va le voir, mérite une attention toute particulière. Nous allons donc étudier de plus près cette problématique, en passant en revue les aspects essentiels qui s'y rapportent, ainsi que les importantes critiques que cette question suscite.

On trouvera dans cette étude beaucoup plus de citations et de références que de commentaires de ma part. En effet, j'ai jugé préférable de donner la parole directement aux personnes qui sont plongées dans ce sujet, la crédibilité de mon propos n'en est ainsi que plus importante.

II. L'allocation universelle: une utopie ?

A. Définition générale de l'allocation universelle.

On trouve ce concept sous différentes dénominations: chaque auteur qui apporte des éléments nouveaux ou définit une variante donne un nouveau nom :

- ⤴ Revenu social (Jacques Duboin, économiste)
- ⤴ Revenu d'existence (Henri Guitton et Yoland Bresson, économistes)
- ⤴ Allocation Universelle (Philippe Van Parijs, philosophe belge)
- ⤴ Revenu de Base / *basic income* (Claus Offe, politiste allemand)
- ⤴ Revenu de citoyen / citizen's income (Keith Roberts)
- ⤴ Revenu inconditionnel suffisant (André Gorz, philosophe)
- ⤴ Revenu de base (Christine Boutin)

Pour toutes ces versions, il s'agit d'un revenu sans condition de la naissance à la mort.

- ⤴ Revenu citoyen (Dominique de Villepin)

Il s'agit là d'une version dans laquelle chaque adulte (>18 ans) doit avoir un minimum de 850 €/mois.

On trouve encore d'autres appellations: Dividende Universel, Revenu Universel

Dans ce travail, il fallait bien choisir un nom générique ... C'est celui "d'**allocation universelle**" que j'ai adopté (un peu arbitrairement puisqu'il n'existe pas de nom générique!) Seuls justificatifs que je puis avancer: c'est le terme utilisé dans Wikipedia (67), et c'est le titre d'un livre important (60) écrit par de grands initiateurs européens de ce concept.

Le principe du système qui fait maintenant largement consensus est le suivant :

- ⤴ **Un revenu identique** versé à tous (parfois modulé en fonction de l'âge)
- ⤴ **Aucune obligation d'activité**
- ⤴ **Doit permettre d'exister et de participer** à la vie de la société (revenu « suffisant »)
- ⤴ **Il s'agit d'un revenu inaliénable**
- ⤴ **Il est versé sans condition** (contrairement au système d'indemnisation du chômage conditionné à la recherche d'un emploi)
- ⤴ **Il est versé individuellement** à chaque personne et non aux ménages
- ⤴ **Il est cumulable** avec d'autres revenus, issus du travail

B. Une mise en oeuvre éventuelle est-elle si éloignée en France ?

De nombreux partis et organisations collectives, en France, soutiennent actuellement ce concept:

- Parti Chrétien Démocrate (PCD) - Christine Boutin
- Parti République Solidaire (RS) - Dominique de Villepin
- Europe Ecologie Les Verts (EELV)
- Parti de Gauche (PG): en cours de discussion
- Mouvement des Libéraux de Gauche (MLG)
- Parti Fédéraliste Français
- Mouvement UTOPIA (PS - EELV - PG - Divers)
- Collectif "Pour un Revenu Social - PouRS" (EELV - PG - UTOPIA - Divers)
- Centre des Jeunes Dirigeants (CJD)
- Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)
- Mouvement Anti-Utilitariste pour les Sciences Sociales (MAUSS), premier à introduire le débat sur l'allocation universelle en France

Voici quelques exemples de prises de position, moins connues que celles de Christine Boutin, qui vient de formaliser sa proposition de "revenu de base" (8) ou Dominique de Villepin, qui vient également de formaliser sa proposition de "revenu citoyen" (64). Ceux-ci sont évidemment parfois cités dans les media compte tenu de leurs candidatures aux présidentielles 2012.

1) Europe Ecologie Les Verts (EELV):

Une des "mesures phares" du document de travail électoral :

« Vers un revenu universel, inconditionnel, individuel: mettre en oeuvre, par une conférence de consensus, une réforme visant à l'instauration d'un revenu universel, inconditionnel, cumulable avec un salaire, dont bénéficie chaque citoyen quelles que soient ses ressources et qui permette à chacun de faire ses choix de vie (emploi, formation, famille, vie associative, retraite, etc.) avec plus de sérénité »

Dans le programme officiel EELV adopté en décembre 2011 (18), le chapitre 4 "un revenu maximum, un revenu décent vers un revenu d'existence" précise :

« ...à terme l'instauration d'un Revenu Universel, inconditionnel, individuel, les écologistes proposant qu'il fasse rapidement l'objet d'une expérimentation systématique par l'Etat en lien avec des collectivités territoriales volontaires »

2) "Manifeste UTOPIA"

« Le revenu d'existence, ou allocation universelle de revenu répond à notre exigence de justice sociale. Il permet de se dégager de l'aliénation à la valeur travail et de répondre aux besoins fondamentaux. » (61)

3) Mouvement des Libéraux de Gauche (MLG):

On peut lire dans un communiqué sur leur site à propos de la proposition de "revenu citoyen" de Dominique de Villepin : (50)

"La gauche, aujourd'hui silencieuse sur ces propositions, doit s'emparer du sujet. L'allocation universelle peut constituer le socle d'un nouveau projet pour le pays, associant liberté, progrès social et dynamisme économique."

Voir aussi le "manifeste" du Mouvement (51).

4) Centre des Jeunes Dirigeants (CJD)

Dans leur livre blanc de novembre 2011 (11):

« Nous proposons ainsi que chaque adulte reçoive une somme de 400 € tous les mois, la moitié pour les mineurs. Cette allocation universelle (AU), inconditionnelle, versée systématiquement à chacun, de la naissance à la mort, est le meilleur moyen d'éliminer tout risque d'extrême pauvreté (...) La misère n'est pas tolérable, éradiquons-la, maintenant. »

5) Collectif Pour un Revenu Social (PouRS)

« Le Collectif PouRS fait la promotion d'un revenu social, universel et inconditionnel; il s'agit d'une prestation monétaire, versée mensuellement à chaque citoyen à titre

individuel et tout au long de la vie, sans aucune condition ni contrepartie. Il constitue un socle de revenu inaliénable visant à garantir à tous un niveau de vie suffisant pour accéder aux « biens et services essentiels ». Instaurant une couverture sociale universelle, ce revenu inconditionnel porte une réponse aux limites actuelles des politiques sociales de lutte contre le chômage et la pauvreté." (55) On notera au passage que ce collectif organise un colloque sur le revenu universel le 31 mars 2012 à Montreuil ("Un revenu pour exister").

6) Fédération des APAJH

« L'APAJH va engager une réflexion sur la création d'un "revenu universel d'existence", ouvert à tous les bénéficiaires des minima sociaux. (...) Ce revenu universel garantirait à chacun la dignité et l'estime de soi qui constituent le socle de toute citoyenneté libre et de tout projet d'autonomie de vie. » (1)

On voit que, comme Dominique de Villepin, il s'agit ici d'une variante incomplète puisqu'elle ne concerne pas tout le monde.

C. Des expériences concrètes à l'Etranger (dont l'Europe)

1) Au Brésil:

le président Lula a donné son feu vert en 2003 pour la mise en oeuvre progressive d'un revenu de base aux familles, avec condition que les enfants aillent à l'école (cela a permis de sortir des millions de brésiliens de la pauvreté). Extrait du discours de Lula à l'ONU en 2006 (40) :

« Le "Salaire Familial", qui est au coeur de notre programme "Zéro Faim", assure un revenu de base à plus de 11 millions de familles brésiliennes. Des gens bien nourris peuvent rehausser leur dignité, améliorer leur santé et leur capacité à apprendre. Placer des ressources dans des programmes sociaux ne constitue pas une dépense. C'est un investissement." Malheureusement, "7 ans plus plus tard, ce projet est devenu très peu de choses par rapport à son ambition, car les décrets d'application n'ont pas été rédigés et la loi n'a jamais vu la lumière. En pratique, elle a été remplacée par d'autres politiques sociales focalisées, considérées plus valables du point de vue des urgences sociales. »

2) Dans l'Etat américain de l'Alaska

Un revenu de base même très modeste est en place qui a le mérite d'être inconditionnel. Un membre de l'Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence (AIRE), témoigne en 2005 (40) :

« Je n'ai trouvé que des gens contents (...) Les riches disent en plaisantant qu'ils rendent l'argent avec leur impôt fédéral. (...) Le pays n'a plus aujourd'hui de chômeur, SDF, ni vieux, qui préfèrent vivre plus près du soleil. »

3) Dans un village de Namibie

Un revenu minimum garanti a été instauré pendant 2 ans (2008-2009) dans le petit village de Otjivero. Le chercheur Herbet Jauch fut lui-même surpris de l'effet de cette "manne" sur les habitants (40) et (33) :

« Nous avons pu observer une chose surprenante. Une femme s'est mise à confectionner des petits pains; une autre achète désormais du tissu et coud des vêtements; un homme fabrique des briques. On a vu tout d'un coup toute une série d'activités économiques

apparaître dans ce village." (...) Un paradoxe plein de promesses : en donnant à chacun des chances égales de survie financière, cette expérience de revenu garanti a permis aux habitants de se ré-approprier le fonctionnement de leur société. »

4) D'autres projets sont en préparation:

- ^ En Afrique du Sud l'introduction d'un revenu de base a échoué de justesse dans un vote à l'Assemblée.
- ^ En Angleterre les travaillistes britanniques ont introduit l'idée d'un revenu de base versé mensuellement sur un compte bloqué pour chaque enfant, mobilisable à l'âge de 18 ans.
- ^ Le gouvernement irlandais a mis le revenu de base à l'ordre du jour de ses réformes législatives, comme l'Autriche, la Suisse, et, plus proche de nous, l'Allemagne sur 7 Länder.

Sur toutes ces expérimentations sociales réalisées à travers le monde, on pourra se reporter également et utilement à un article très récent de Stanislas Jourdan paru sur le site de *Basta!* (34). Mais on notera aussi qu'il existe une importante organisation internationale qui fait le lien entre toutes les expériences et travaux qui fleurissent de plus en plus dans le monde entier, le "Basic Income Earth Network" (BIEN).

Créé en 1986 d'abord à l'échelle européenne (Basic Income *European* Network), il s'est élargi au niveau mondial en 2004. Le BIEN organise des congrès régulièrement, et, grâce à son site (en anglais), nous avons accès à une importante source d'informations.

III. Fondements d'une "allocation universelle"

Ceux qui souhaitent regarder de près l'histoire de ce concept peuvent se reporter d'une part à Wikipédia (67), où l'on trouve un article très détaillé, d'autre part au livre "l'allocation universelle" de Vanderborght et Van Parijs (63). Je me limiterai ici à passer en revue les raisons pour lesquelles beaucoup de chercheurs, de politiques, d'économistes, de philosophes, se sont orientés vers ce concept, et les raisons pour lesquelles cette question devrait se développer maintenant à grande vitesse.

A. Les diverses approches et motivations

A des degrés divers, tous les promoteurs de cette idée s'appuient sur la nécessité de dignité pour tout un chacun, et sur les droits de l'homme: *"Les hommes naissent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune"* (art 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen). A partir de là:

- ^ Certains mettent plutôt l'accent sur l'aspect simplement moral: il faut sortir les pauvres de la misère ;
- ^ D'autres ont une approche de type sociologique: pour avoir une société qui fonctionne correctement, il faut déjà que chacun ait accès à tous les besoins élémentaires de base nécessaires pour vivre;
- ^ D'autres ont une approche plus philosophique: l'essentiel de notre vie sur terre ne doit pas consister à seulement travailler;
- ^ D'autres encore ont une vision beaucoup plus politique: compte tenu des richesses globales disponibles, et pour supprimer (ou au moins réduire) tous les phénomènes d'exploitation et les inégalités insupportables qui existent, il faut répartir les richesses également entre tous les individus;
- ^ D'autres enfin mettent en avant des arguments de type économique interne: le système actuel d'aides sociales fonctionne mal, il faut tout remettre à plat.

En pratique, toutes ces approches se retrouvent dans les différents projets, mais en proportion variable: cela dépend des auteurs, de leur sensibilité politique, idéologique, sociale, voire religieuse.

Je n'ai pas tenté de faire un tri, un classement entre les gens. Par contre, je vais présenter quelques exemples d'approches parmi les plus développées (sans aller chercher très loin dans le temps et dans l'espace)

Jacques Duboin (22):

« Chaque être humain est assuré de recevoir, toute sa vie, sa part des richesses produites, sous la forme d'un revenu social qui concrétise le premier des droits de l'homme, le droit économique d'avoir de quoi vivre dignement. Le revenu étant ainsi dissocié du travail, le but de toute activité cesse d'être de gagner de l'argent. »

André Gorz (22):

« L'allocation universelle d'un revenu social inconditionnel correspond le mieux à l'économie qui se dessine, où la production distribue à un nombre décroissant d'actifs un volume décroissant de rémunérations et de salaires, car, penser jusqu'au bout de ses implications l'allocation universelle d'un revenu suffisant, équivaut à une mise en commun des richesses socialement produites. (...) La distribution de moyens de paiement ne sera plus un salaire, mais ce que Duboin appelait déjà un revenu social. Celui-ci ne correspond plus à la valeur du travail (c'est-à-dire aux produits nécessaires

à la reproduction de la force de travail dépensée) mais aux besoins, désirs, et aspirations que la société se donne les moyens de satisfaire. Elle suppose la création d'une autre monnaie, non thésaurisable, que Duboin appelle monnaie de consommation » (22 - chapitre "André Gorz et l'économie distributive" par Marie-Louise Duboin-Mon)

On notera que l'oeuvre ultime d'André Gorz, "Ecologica" (26) est un recueil de textes déjà publiés dans des revues récentes ou dans ses ouvrages anciens.

Marie-Louise Duboin:

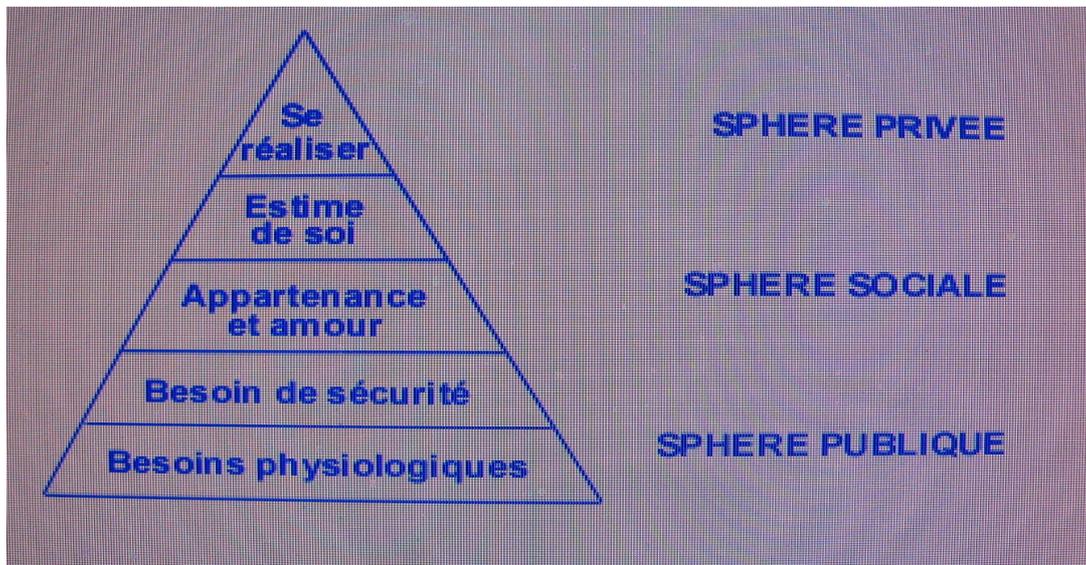
« Dans l'intervention humaine, la participation individuelle est de moins en moins mesurable du fait de la métamorphose du travail qui s'est opérée au siècle dernier: la production aujourd'hui, surtout dans l'industrie, résulte surtout de travaux antérieurs et non pas des opérateurs au stade final, elle est le fruit des recherches théoriques, des expériences précédentes, de l'état de la science mise en application, de l'élaboration d'un projet, et de la mise au point de logiciels adaptés. Prétendre pouvoir estimer, dans cette élaboration étalée dans le temps, la participation individuelle et présente, afin de l'acheter à son juste prix, son salaire, devient une absurdité, voire une escroquerie. » (14)

« Après avoir tout essayé, sans succès, pour résoudre les problèmes dramatiques de notre époque, va-t-on enfin découvrir que leur solution passe par cette façon de séparer la gestion des biens de celle des gens, précisément parce qu'elle permet d'aller au-delà des notions actuelles de travail et d'emploi qui en sont la source ? Et s'apercevoir que cette idée débouche sur d'immenses possibilités, du simple fait qu'elle permet de reconnaître et d'apprécier toute activité humaine, et non plus seulement celles qui aboutissent à une vente ou à un service jugés "rentables" pour quelques "décideurs", alors qu'ils peuvent être une véritable prostitution pour ceux qui sont contraints de les exercer pour avoir de quoi vivre. »(22)

Claude Gamel (24):

« A la jointure de l'économique et du philosophique, les théories de la justice sont aujourd'hui l'un des domaines les plus féconds de l'économie normative, ainsi qu'en témoigne notamment l'abondance des publications en la matière. Dans ce bouillonnement d'idées, où la recherche d'une éthique de l'économie de marché occupe une place centrale, émergent des propositions très diverses, dont l'audace renouvelle sensiblement les problématiques habituelles. La notion d'allocation universelle illustre bien ce phénomène. (...) En dépit des apparences, cette "utopie" n'est pas vraiment nouvelle, mais elle réapparaît sous diverses appellations (revenu minimum d'existence, revenu de citoyenneté, ...) dans le débat contemporain. »

Marc de Basquiat: la "pyramide de Maslow" (4)



La pyramide de Maslow permet de comprendre la hiérarchie des besoins de l'homme. Selon Abraham Maslow, la satisfaction d'un besoin ne peut être réalisée que si les besoins des niveaux inférieurs sont eux-mêmes satisfaits.

Par exemple, un individu ne peut se sentir en sécurité (niveau 2) si sa première préoccupation est de trouver à boire et à manger (niveau 1).

En entreprise: la productivité d'un collaborateur (niveau 5) peut être dégradée si celui-ci ne se sent pas intégré dans son équipe de travail (niveau 3) ou tout simplement s'il n'a pas bien dormi (niveau 1).

La satisfaction des besoins physiologiques de la population française absorbe 15% des ressources du pays. Chaque ménage vivant au dessous du seuil de pauvreté peut ressentir que ses concitoyens, collectivement, refusent de lui attribuer ces 15% de leurs revenus qui lui permettraient de vivre dans la dignité.

A l'inverse, une personne dans le besoin ne peut qu'être blessée par un outillage social peu valorisant pour les "bénéficiaires". Pourquoi affubler du terme "minimum d'insertion" un revenu de subsistance ? Pourquoi qualifier de "spécifique de solidarité" une allocation "ASS" qui choque les anglicistes ? Pourquoi culpabiliser ou rappeler des souvenirs douloureux à un "parent isolé" alors qu'il s'agit seulement d'assurer la subsistance d'une femme et de ses enfants ? Pourquoi qualifier des millions de gens de "minima sociaux" ? Pourquoi leur imposer des démarches compliquées, répétitives et humiliantes ?

Comment décrire la détresse de ceux qui "descendent l'échelle sociale" ?

L'Allocation Universelle rompt radicalement avec cette logique d'asservissement. En versant à chaque citoyen, de sa naissance à sa mort, une allocation unique, forfaitaire, qui constitue (en complément de la sécurité sociale) un socle de subsistance inamovible, on permet à chacun de bâtir sa propre histoire, de tenter ses projets et de grandir.

Lorsqu'on considère la pyramide de Maslow du point de vue des moyens à mettre en oeuvre pour que le maximum de citoyens d'un pays puisse en gravir les échelons, on constate que :

- ⤴ les besoins au bas de la pyramide peuvent être satisfaits par des mesures collectives, décidées à l'échelle d'une nation ;
- ⤴ les besoins au milieu appartiennent à la sphère sociale ou familiale ;
- ⤴ les besoins du haut dépendent résolument de la sphère privée, jusqu'à l'intime de chaque personne.

L'Allocation Universelle rend leur dignité aux personnes, en éliminant toutes les différences de traitement par l'administration. La satisfaction des besoins les plus élémentaires est prise en charge par l'Etat, dans un mécanisme de répartition systématique, s'appliquant de manière digne et homogène à tous les citoyens. La satisfaction des besoins de vie sociale et de satisfaction personnelle répond alors exclusivement à une logique de marché et de choix personnels. Chacun est libre de réussir sa vie comme il l'entend.

Yoland Bresson:

« Le revenu d'existence est accordé **parce qu'on existe** et non **pour exister**. L'instaurer c'est reconnaître la personne comme membre de la communauté à laquelle elle participe. » (10)

« Chaque personne du simple fait qu'elle existe, est source de richesses pour la communauté. Chacun est co-héritier du capital culturel, social et technologique produit par les générations précédentes et doit travailler à le faire fructifier pour les générations à venir (comme le disait Jacques Duboin) » (21).

Ou encore :

« Le point essentiel aujourd'hui, c'est le problème de l'emploi et, par conséquent, de notre organisation productive et distributrice. Le revenu d'existence, ce n'est pas une modification de la redistribution. C'est le mode de distribution des revenus qu'il faut changer. Imaginez le système comme un jeu de cartes: actuellement, l'Etat distribue des cartes au hasard et, pour équilibrer le jeu, il prend des cartes aux gagnants pour les donner aux perdants afin qu'ils continuent à jouer. Le revenu d'existence fonctionne différemment, il propose de mettre un as dans les cartes de chaque joueur dès le départ avant de distribuer le reste des cartes. » (31)

François Plassard (54): "un revenu pour travailler plutôt qu'un travail pour avoir un revenu"

En référence à Stéphane Hessel et son ami Edgar Morin: "*la probable désintégration de la société ou l'improbable, mais possible, Métamorphose*". Plassard exprime son "indignation" ainsi:

a) Précarisation inversement proportionnelle à la "sécession des riches"

b) Impuissance du Politique (a - qui n'a pas, durant les 30 dernières années, endigué les transferts du revenu du travail vers les revenus du capital; b - aussi qui a sauvé en 2008 la dette privée des spéculateurs par la dette publique sans le moindre débat)

c) Trahison des élites qui, se contentant de constats le plus souvent catastrophiques, tardent à proposer des chemins concrets de transition vers un Futur porteur de sens.

- "Deux idées simples à mettre en débat qui peuvent tout changer":

a) Quand les citoyens prennent conscience que l'humain devient une simple variable d'ajustement du développement économique ...

b) Quand l'échange de marché envahit toute la société et toute la vie, qui n'a de finalité que la croissance quantitative pour elle-même ...

- Reformulation des 3 valeurs républicaines pour les revivifier, et en inversant l'ordre:
fraternité ---> responsabilité / égalité ---> solidarité / liberté ---> dignité

La recherche de plus de responsabilité, de solidarité, de dignité conduit à 2 idées:

- a) *Revenu d'existence, rebaptisé "revenu de base" proposé par les Allemands, qui l'associent à une révolution fiscale globale à hauteur des enjeux sociaux et écologiques.*
- b) *"Villes et territoires en transition" proposée par les Anglais*

Jacques Marseille (42): "une voie libérale vers le communisme"

« C'est bien le paradoxe de cette allocation qui renvoie à la question d'un droit au revenu, c'est-à-dire d'un droit à la vie. Prestation destinée à libérer l'individu de la pression marchande, elle se présente aussi comme l'incontournable auxiliaire du marché en permettant aux plus pauvres d'accéder aux "choses" livrées sur le marché. Prestation accordée sans condition, elle implique le démantèlement de tous les secours et contrôles étatiques. Prestation accordée à tous, elle satisfait en partie l'idéal communiste qui est de permettre à chacun de vivre en partie "selon ses besoins". A condition toutefois que chacun reconnaisse en même temps que c'est le progrès historiquement réalisé par les logiques du marché qui permettrait son instauration. Une voie libérale vers le communisme, en somme ! »

Yann Moulier-Boutang

A propos de l'espace des solutions de la question de la pauvreté, il analyse les choses de la façon suivante (49):

« Le premier remède (de cheval et libéral plus que néolibéral) propose le crédit d'impôt ou impôt négatif. (...) Le second remède, défendu par la gauche classique, version dure, celle qui dénonce la dérive néo-libérale, voit au contraire le salut dans un relèvement du salaire minimum, la multiplication des obstacles juridiques au droit de licenciement, la réduction du temps de travail, bref une solution de retour au plein emploi par le biais d'une politique monétaire et budgétaire keynésienne. La troisième solution consiste à relever les minima sociaux (...) »

Après une analyse critique de ces trois solutions, il en arrive à proposer:

« Un revenu d'existence inconditionnel, universel, individuel. La discussion académique et le débat politique, depuis que le chômage s'est avéré beaucoup plus coriace que ne le pensaient les macroéconomistes, a tendance à se polariser exclusivement sur les trois vieilles solutions. »

C'était en 2002. Dix ans plus tard, dans une interview de fin 2011, il complète son approche par un autre argument, "la pollinisation" (48) qu'il explique ainsi:

« L'interdépendance mondiale est comparable à l'opération qu'effectuent les abeilles, qui ne se contentent pas de produire du miel et de la cire, mais fécondent la nature en transportant le pollen de fleur en fleur. Or, on a calculé que la pollinisation des abeilles représentait entre 790 fois et 1000 fois la valeur de leur production en miel et en cire. La vraie richesse produite dans la société est cette pollinisation, née d'internet et des réseaux. »

Il en tire des propositions concrètes pour débloquer la situation économique (taxer de 2% la totalité des transactions financières), et il prédit :

« Ce système je pense qu'on va y venir. Comme on va venir à la réforme de la protection sociale, qui brinqueballe parce que le nombre de gens qui ont un emploi salarié diminue. La seule façon d'y remédier, c'est de considérer que tout le monde fait de la pollinisation, activité qui doit donner droit à un "revenu d'existence", pas très éloigné du SMIC. »

B. Pourquoi la question émerge-t-elle maintenant ?

Tous les promoteurs d'une allocation universelle estiment qu'on ne peut plus attendre, que le moment est maintenant venu. En voici quelques raisons :

- ▲ Nous n'avons plus de croissance, toujours de la productivité, et délocalisation d'emplois, donc de moins en moins d'heures travaillées.
- ▲ Le système de production libéral actuel "nécessite" un taux de chômage significatif...
- ▲ On peut (et il faut) toujours se battre pour réduire et répartir le temps de travail pour diminuer le chômage, mais aucune perspective encourageante n'est en vue ...
- ▲ La crise mondiale (dont on voit mal l'issue) aggrave de plus en plus la situation sociale.
- ▲ Le filet social basé sur la redistribution fonctionne mais il est très compliqué, il présente des trous, il est relativement facile de frauder, il est ressenti comme indigne par les bénéficiaires (assistanat); il est considéré comme excessif par certains courants politiques (qui souhaitent le réduire). Il devient donc plus qu'urgent de faire quelque chose ...

François Plassard (54) estime que la population serait prête à franchir le pas. Selon lui, "*une sensibilité nouvelle au sein de la société civile, à l'écart de la binarité droite/gauche mise en scène par les media*":

« Quand le gouvernement des USA a demandé au sociologue Paul H.Ray de comprendre les ressorts profonds des votes républicains et démocrates, il ne s'attendait pas aux résultats de cette approche quantitative du qualitatif . En effet sur 100 000 personnes interrogées en entretien non directif, se détachait à la surprise des enquêteurs, un nouveau groupe sociologique inclassable dans le clivage binaire qui font des élections une mise en scène médiatique entre deux clans opposés. Ces sensibilités nouvelles , ni traditionalistes, ni modernistes, Paul H.Ray les nomma, faute de mieux, "les **créatifs culturels**".

Une distance des institutions, une implication forte dans des initiatives locales à finalités sociales , culturelles, écologiques, une propension à rééquilibrer les logiques de l'avoir par des logiques de l'être (sobriété volontaire et joyeuse), une sensibilité aux valeurs féminines par opposition aux valeurs masculines de maîtrise et de conquête, un rapprochement de la natureles caractérisent. Un autre esprit du temps serait-il en gestation ? Dans son livre « *The Cultural Creatives, How 50 million People are changing the World* » publié en l'an 2000, Paul H.Ray estime que ce groupe inclassable représente **25% de la population américaine**, mais que ses composantes se vivant "marginales" "atypiques" déclarent ne représenter que de 2 à 4% de la population! »

Le livre du même nom publié aux éditions Yves Michel, reprenant des enquêtes analogues en **Europe** estime ces « **créatifs culturels** » en quête d'espace et de présent vécu, éprouvé, expérimenté, à l'inverse de la société de la puissance, du hors sol et du spectacle que Karl Marx qualifiait de « Prométhée déchainée », à **17% de la population**. Comme aux USA le clivage droite /gauche qui cristallise nos mises en scène médiatiques des campagnes électorales, aurait-il perdu de sa pertinence ?"

Sur cette notion "d'allocation universelle", de nombreuses questions sont en débat, et nombreux sont ceux qui s'opposent à l'idée même d'un tel système. Les principales raisons en sont les suivantes :

- ^ La réfutation de la thèse de "la fin du travail": il faudrait donc au contraire oeuvrer par tous les moyens pour développer l'emploi pour tous. Ces opposants considèrent en effet que la croissance est absolument nécessaire, et elle peut se poursuivre pourvu qu'on fasse ce qu'il faut, ou encore que la pauvreté peut être éradiquée si on répartit mieux le travail et la richesse.
- ^ Mais on trouve aussi une critique plus sociologique et philosophique, visant à affirmer que le travail est indispensable pour l'insertion sociale et l'épanouissement de l'individu. C'est le problème de la "valeur travail".
- ^ Si on accepte l'idée d'un tel système, se pose alors la question du montant de l'allocation: il fait l'objet de choix compliqués, et qui sont loin d'être neutres.
- ^ D'autres questions sont plus pratiques, la plus importante d'entre elles étant celle du financement, qui serait difficile à résoudre, voire impossible selon certains opposants ... de principe.

Nous allons donc examiner successivement ces 4 ensembles de questions.

IV. Droit à l'emploi ou allocation universelle ?

Le résumé des critiques de gauche, par exemple, est très bien décrit dans un article de **Jean-Pierre Mon** (46):

« Il y a eu et il y a encore des économistes, des sociologues, etc ... qui, dans des exposés souvent parfaitement compatibles avec les valeurs et les programmes de gauche, s'opposent à l'allocation universelle parce qu'ils considèrent qu'elle nie la centralité du travail dans l'épanouissement de la personnalité, dans l'accès à une socialisation accomplie, dans le développement de la cohésion sociale par la participation à l'économie productrice et, avec elle, à l'épanouissement des capacités créatrices des individus. »

Voici quelques exemples significatifs de cette attitude, pris parmi trois courants de pensée assez différents, mais qui se rejoignent tous sur le fond.

A. S'organiser pour revenir au plein emploi.

Jean-Baptiste de Foucault (22) nous explique:

« En 1980, avec Echange et Projets, nous achevions la publication de La Révolution du temps choisi, livre préfacé par le président du club, Jacques Delors. Nous plaidions - et continuons de plaider - pour le droit absolu des salariés à maîtriser leur temps de travail et à arbitrer entre temps de travail et niveau de revenu, dans une perspective de vie individuelle et collective différente, plus équilibrée, plus créative, plus solidaire.(...) Echange et Projets développait principalement une vision libertaire et individualiste d'un nouveau droit personnel à mettre en place, faisant une (trop?) large confiance au jeu des préférences individuelles et à l'émergence d'une plus grande rationalité en termes d'équilibre de vie et de consommation élargie. André Gorz, lui, adopte d'emblée, prioritairement, frontalement même, une approche collective. »

« Puis a eu lieu la création de Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC), partage de temps et de revenu entre non-chômeurs et chômeurs pour accompagner vers l'emploi: "Nous nous situons ici, et c'est la grande différence avec Gorz, dans une perspective non dualiste: il y a continuum entre la société du travail et la société des activités libres et il n'y a pas besoin d'intervention de l'Etat. L'approche de Gorz est plus dualiste, plus étatique, sans doute potentiellement plus efficace ... à condition de pouvoir être menée à bien. »

« L'idée que le nombre d'heures travaillées diminue et que l'emploi se contracte inéluctablement est inexacte, même si la part du travail dans la vie diminue en raison de l'augmentation de l'espérance de vie. Il n'y a donc aucune raison de se résigner au chômage ou au travail intermittent. Il faut au contraire s'organiser pour revenir au plein emploi, à un plein emploi de qualité à temps choisi, pour des activités qui aient du sens, avec une protection sociale correcte, dans un environnement protégé, en multipliant, diversifiant, qualifiant et sécurisant les parcours professionnels: c'est dans un tel contexte que les activités dites "autonomes" le seront vraiment, car choisies, non dépendantes, non assistées. Il est clair que cela implique de solides disciplines collectives qui ne peuvent être éludées. Les formules de type revenu d'existence

inconditionnel, qui peuvent flatter les mauvais penchants de l'individualisme autarcique et auto-référencé ambiant, risquent d'en détourner. »

« Le revenu d'existence inconditionnel est sans doute aujourd'hui la revendication la plus cohérente et la plus logique d'un marxisme conséquent. Voilà le message de Gorz. Message trop séduisant pour que l'on ne mesure pas ses risques anthropologiques et ses limites économiques. »

B. L'emploi indispensable pour la cohésion sociale et la justice.

Voici quelques extraits issus d'une correspondance privée en 2011 avec des membres d'ATD Quart Monde.

O. Mouquet (délégation nationale ATD) :

« Nous sommes accrochés à la notion de travailleurs, à l'aspiration des plus privés de la possibilité de travailler à rejoindre le travail. Ce point de vue nous rapproche des syndicats ouvriers et de toute une partie du patronat. Nous recherchons de ce fait dans la direction d'une contribution de tous au projet social par l'emploi. (...) Une allocation universelle ne pourrait se justifier, avec plus de pertinence, qu'après la reconquête d'un "plein emploi des capacités humaines" comme dit J.B. de Foucauld. Mais avant cela ce serait la certitude d'un "mieux" manifestement "ennemi du bien". »

Patrick Valentin (réseau emploi/formation d'ATD) :

« L'emploi, c'est-à-dire la participation active et collective, reste un des moyens privilégiés pour une dynamique de répartition aussi juste que possible du profit de la collectivité. L'emploi est une condition indispensable à la cohésion sociale et à la justice. Comment pourrions-nous accepter que les uns participent au profit collectif grâce à leurs emplois et puissent s'assurer des retraites confortables, pendant que les autres, pour compenser leur privation totale ou partielle d'emploi reçoivent des "allocations-minimums-sociaux" ? (...)

Quelle que soit la productivité de chacun, quelle que soit sa faible capacité éventuelle, s'il désire participer à l'action économique collective, une place doit impérativement lui être réservée, c'est un droit incontournable.

Ni « variable d'ajustement » ni « allocation universelle » :

« La mise en œuvre de l'emploi, un droit pour tous » me semblerait une formulation plus complète et plus proche de nos conceptions du rôle social éminent de l'emploi et de l'égalité de dignité de tous. »

C. Droit à l'emploi et réduction massive du temps de travail.

Michel Husson (29) a eu l'occasion, dans un article très argumenté, de donner son point de vue sur cette question très spécifique de l'allocation universelle. En voici un aperçu significatif:

« Depuis plusieurs années, toute une série de courants et d'auteurs font de l'exigence d'un revenu universel le fondement incontournable d'un projet d'émancipation sociale. Reprenant à leur compte les thèses sur la fin du travail, ils considèrent que le plein emploi est hors d'atteinte. Or, cette théorie de la fin du travail ne correspond pas à la réalité et les projets de revenu universel sont au mieux ambigus. Une véritable

démarche de transformation sociale doit au contraire être fondée sur l'affirmation du droit à l'emploi, une réduction massive du temps de travail et une extension du champ de la gratuité pour la satisfaction des besoins sociaux. »

« Le combat pour une réduction massive du temps de travail s'appuie en effet sur des exigences élémentaires, d'ailleurs certifiées par le droit bourgeois (un emploi et des conditions d'existence décentes), mais il s'oppose frontalement au capitalisme contemporain qui fonctionne plus que jamais à l'exclusion. »

« (...) La réduction du temps de travail et l'interdiction des licenciements posent donc concrètement la question d'une démarchandisation de la force de travail qui se heurte immédiatement à deux obstacles : la répartition des richesses et le droit de propriété. (...) Sa mise en oeuvre passe en effet par une contestation pratique des rapports sociaux à l'intérieur même des entreprises sous forme d'un contrôle exercé par les salariés sur les embauches, les conditions et l'organisation du travail. Elle s'appuie dans le même temps sur la garantie de ressources des travailleurs et la continuité du revenu, qui implique un changement radical dans la distribution des richesses produites. Il s'agit donc d'articuler la libération du temps et la transformation du travail, plutôt que d'opposer la revendication d'un revenu garanti à celle de nouveau plein emploi. »

« La démarche stratégique pourrait alors être la suivante : affirmation conjointe du droit à l'emploi et à la continuité de revenu ; contestation de l'actuelle répartition des richesses ; exigence d'une baisse du temps de travail avec embauches proportionnelles ; contrôle sur l'embauche ; refus du pouvoir patronal sur l'emploi et les conditions de travail ; démarchandisation de la force de travail ; remise en cause de la propriété privée. L'enclenchement d'un tel schéma stratégique passe par la recherche de formes d'organisation prenant en compte les facteurs de fractionnement du salariat (salariés/chômeurs, grosses boîtes/sous-traitants, public/privé, hommes/femmes, mise en concurrence des salariés à travers la mondialisation). »

D. Manifeste collectif "Pour la semaine de 32 heures" (41)

Ce manifeste, signé par un large collectif (17 économistes, 2 sociologues dont Dominique Méda, 1 journaliste, 1 syndicaliste, et 1 juriste) synthétise parfaitement cette voie préconisée par ceux qui ont tendance à rejeter l'idée d'une allocation universelle. Extrait :

« La réduction du temps de travail constitue la base matérielle sur laquelle peut se construire un autre modèle de développement (que l'actuel), en France comme en Europe. En faisant reculer le chômage et la précarité et en réduisant la pénibilité, elle est la condition d'un travail décent pour toutes et tous. En donnant la priorité au temps libre sur le productivisme et le consumérisme, elle est la condition d'émergence de nouveaux modes de consommation, de vie, de participation à la vie de la cité, qui permettront seuls de faire face aux défis environnementaux et sociaux. »

Plus loin :

« La redistribution des revenus sous forme d'accès à l'emploi et à plus de temps libre est un puissant réducteur d'inégalités sociales. C'est pourquoi nous nous prononçons en faveur d'une perspective de reprise du processus de baisse de la durée du travail, vers

les 32 heures, au nom d'un modèle de développement égalitaire assurant à tous les citoyens une insertion sociale décente. Il faut rompre avec la logique perverse qui fait dépendre l'emploi de la rentabilité et prendre les choses à l'envers: quels emplois utiles pour quels besoins sociaux ? »

E. Peut-être... Mais ...

Les approches ci-dessus ne sont pas dénuées d'intérêt. Elles correspondent bien, en effet, aux luttes en cours depuis toujours pour faire évoluer notre système de production et notre société. D'ailleurs, lorsque la question est abordée publiquement et fortement, elle recueille un fort écho comme cela a été le cas chez les Anglais.

Aude Pételot (53), de l'association La Vie Nouvelle, se référant ainsi à une étude britannique qui a fait beaucoup de bruit lors de sa publication en 2010 sous le titre provocateur "21 heures", suggère également pour la France de réduire de moitié notre temps de travail. Voici quelques échos de ce qu'elle en dit:

« L'humanité (...) semble prise dans un tourbillon accéléré où on vit pour travailler, travaille pour gagner, gagne pour consommer - et payer des loyers déraisonnables, rembourser des emprunts contractés mal à propos. (...) Bousculant notre disponibilité, ce nouveau partage conduirait à développer et revaloriser ces autres expériences de la vie incluant le soin et la découverte de soi et des autres, les engagements citoyens et actions communautaires, la connaissance du monde qui nous environne, la création et la culture - ces temps irréductibles de construction des personnes qu'on ne peut que gâcher en voulant les "optimiser". »

Donc mille fois d'accord, il faut toujours se battre sur le terrain du travail (je l'ai personnellement fait tout au long de ma carrière professionnelle), mais, dans le contexte actuel des rapports de force nationaux et mondiaux, et de la domination de la "finance", n'est-ce pas une solution presque aussi utopique que celle d'une allocation universelle ? De plus, il me semble évident que, tout en avançant sur les négociations "réduction du temps de travail", "meilleur partage des richesses" etc ..., il restera toujours un certain nombre de gens sur le bord de la route.

Alors, si on disait plutôt "droit à l'emploi ET allocation universelle" ? En effet, ces deux approches sont tout à fait complémentaires, et on voit bien qu'elles ne s'opposent pas en tous cas: la solution "négociations" ne peut être mise en oeuvre sans l'accord des entreprises, alors qu'une solution "allocation universelle" ne dépend que du pouvoir politique, donc du débat démocratique. Il est par conséquent toujours absolument nécessaire de se battre pour améliorer les conditions de travail et d'emploi. De plus, ce combat serait d'autant facilité que le rapport de force serait substantiellement changé avec des travailleurs qui ne seraient plus soumis au bon vouloir du patronat comme c'est le cas actuellement (cf. chapitre VIII-1 sur les "conséquences sur la question du travail").

Déjà en 2002, en conclusion d'un article de la revue Multitudes (49) sur un revenu d'existence inconditionnel, individuel, et substantiel, **Yann Moulier-Boutang** dénonçait cette opposition entre les deux approches:

"Le revenu universel ne libère pas du capitalisme, ni du salariat et du travail dépendant, pas plus que le salariat libre n'a libéré les Noirs, mais de même qu'il les a libérés du système des plantations et d'une domination insupportable, il rendra le travail moins infernal. Il ne s'agit pas là de soulager les pauvres, mais d'élargir les espaces de liberté dont ont besoin les multitudes de salariés, reconnus comme tels ou non, de producteurs d'intelligence et de savoir."

V. La "valeur travail" et "le travail facteur d'intégration sociale"

A. "Droit" au travail ou "obligation" ?

L'article 5 du préambule de la constitution de 1946 créant la 4ème République, et auquel se réfère encore notre actuelle constitution, énonce ceci :

« Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. (...) »

Bon, alors si c'est ça, on constate de grandes incohérences et une situation très paradoxale:

- D'une part, on voit donc que le travail est un droit constitutionnel.
- D'autre part (et surtout ...), on refuse d'en donner à tout le monde, en faisant travailler les uns de façon excessive, et en laissant les autres au chômage ...
- Et, de plus, on n'indemnise les chômeurs que s'ils se battent pour retrouver un emploi ! ...
- Et maintenant, certains voudraient bien faire un référendum sur la question pour être encore plus contraignant vis-à-vis des chômeurs, et les faire disparaître encore plus vite du fichier des "demandeurs d'emploi" ...

Alors, les chômeurs seraient-ils dans cette situation parce qu'ils **ne veulent pas** travailler ? Et où en est la notion de "valeur travail" actuellement ? D'ailleurs le travail est-il même une "valeur" (certains, comme Luc Ferry le contestent ...) ? Et puis le travail est-il la seule possibilité pour s'insérer dans la société et s'épanouir ?

Il est donc intéressant de faire un tour d'horizon sur ces questions, qui viennent compléter le débat introduit dans le chapitre précédent.

B. Valeur du travail ? Intérêt du travail ?

Le travail a depuis longtemps été une nécessité pour développer le pays. Maintenant, on sait qu'il suffira bientôt de 5% de travailleurs pour faire tourner l'économie ... Quelle valeur peut-on encore donner au travail dans ces conditions ?

De nombreux témoignages montrent que la pression actuelle sur les travailleurs s'accroît de plus en plus: il faut aller toujours plus vite, les plus faibles sont éliminés, les "faibles" se sont élargis à d'autres couches que les plus fragiles de la population, on voit le nombre de suicides augmenter ... L'intérêt du travail se dégrade décidément beaucoup!...

C'est une question qui est de plus en plus débattue dans notre société, on va voir quelques éléments de ce débat.

La "Valeur travail" vue par le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD): (12)

« Les jeunes ont intégré le fait que nous sommes réellement entrés dans une société du temps libre, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner sur l'organisation socio-économique de leur existence. Un seul repère : en 1900, un salarié travaillait l'équivalent de 12 années complètes (nuit et jour) et vivait 46 ans en moyenne, en 2005, il travaille 6 ans et vit 76 ans. Cela ne peut pas être sans effets sur la place du travail dans la vie de nos concitoyens.

Nous disons que le travail est un vecteur de socialisation, mais nous laissons à la porte de nos entreprises les moins de 25 ans, les plus de 50, les « beurs », les « blacks », les handicapés, les non diplômés, les excentriques, ceux qui ont une « mauvaise adresse »,

en réalité toute une frange de la population qui a besoin plus que les autres de se trouver des repères sociaux solides.

Des hommes ou des femmes qui vivent dans un bon équilibre entre leur métier et leur famille, qui se sentent épanouis et « bien dans leur tête », qui aiment ce qu'ils font, ne seront-ils pas plus performants et créatifs que des individus stressés qui courent après le temps et n'arrivent pas à joindre les deux bouts de leur existence en miettes ?

Le travail n'a plus la même valeur et il serait vain de chercher à la ramener à des valeurs anciennes dont nous ne sommes pas sûrs qu'elles n'étaient pas essentiellement aliénantes. Le CJD prend donc acte du fait que le travail n'a plus de place centrale, que c'est une des activités humaines parmi d'autres. »

Wikipedia. (Valeur travail - idéologie) (66)

*« De nos jours, l'expression **valeur travail** a aussi acquis un sens moral. Nous sommes ici dans le domaine de l'idéologie, en tant que moyen de représentation du monde. Selon le système de valeur, le travail peut y avoir une place plus ou moins importante et il peut y être plus ou moins bien considéré. La valorisation du travail a une histoire, qui est en particulier liée à l'avènement du travail moderne, soit du travail salarié. Ainsi, Dominique Méda a distingué trois étapes de cette valorisation : au cours de la première période, au XVIIIe siècle, le travail est valorisé comme facteur de production ; au cours du XIXe siècle, il est consacré comme l'essence de l'homme ; au XXe siècle, il devient le pivot du système de distribution des revenus, des droits et des protections. »*

« Valeur travail et christianisme: le travail n'est pas un châtiment divin qui viendrait punir le péché originel. Par contre, à cause du péché originel, le travail est devenu pénible par certains aspects. La Bible n'encourage pas à la paresse: "si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus". Mais l'exploitation éhontée du travail y est également clairement dénoncée. Le travail a été une valeur judéo-chrétienne mise en avant par la suite par notamment saint Jean-Baptiste de la Salle et plus récemment saint Josémaria Escriva. Le travail est également un des fondements idéologiques du protestantisme. Plus récemment, l'Eglise catholique a solennellement réaffirmé la valeur sanctificatrice du travail lors du concile Vatican II. La doctrine sociale de l'Eglise consacre elle aussi une grande partie de son enseignement aux rapports des hommes avec le travail. »

« Invention du travail au sens moderne: Pour Adam Smith, le travail est défini comme ce qui crée de la richesse (actuel "facteur de production"). Mais il n'est pas "valorisé", il reste synonyme de peine et d'effort. (...) Au XIX ème une autre conception se fait jour: le travail est désormais défini comme une liberté créatrice, "l'essence de l'homme", définition poussée à des sommets par Marx.» A la fin du XIXe siècle, l'idée du travail comme valeur reste fortement ancrée chez les socialistes, mais les Etats-Providence vont se mettre en place en faisant du lien salarial le canal par lequel les droits, les protections et les revenus se mettent en place : alors que Marx voyait dans l'abolition du rapport salarial le moyen de rendre le travail (actuellement aliéné) conforme à son essence (travail épanouissant), le rapport salarial devient au contraire ce par quoi transitent les revenus, les droits et les protections (notamment le droit du travail et le droit social). Il incombe dès lors à l'Etat-Providence de maintenir à tout

prix le plein emploi. Mais le citoyen est dédommagé pour la pénibilité, qui reste, quoi qu'il en soit, attachée au statut de salarié, même s'il est plus confortable..."

« Avec Hegel "le travail rend libre". Le régime nazi reprend le thème du travail libérateur et positif (cf "le travail rend libre" à l'entrée des camps de concentration). Le régime de Vichy reprend la glorification du travail, le droit de grève est supprimé, de même que l'activité syndicale. »

« Les Trente Glorieuses: forte croissance, élévation du niveau de vie, essor de la consommation de masse. Les activités liées aux loisirs participent dès lors de l'épanouissement personnel aux côtés des activités professionnelles, et remettent en cause l'idée du travail, au profit de la société du loisir (congés payés, baisse du temps de travail...). La contestation du travail comme valeur atteint son apogée en mai 68 avec le mouvement social. »

« Le travail aujourd'hui: la valeur travail est souvent utilisée dans les rapports politiques droite-gauche. "Le travail comme valeur fondatrice d'une droite moderne et populaire" (Gilles Carrez, UMP). La « valeur travail » serait une valeur des personnes qui pensent que «le travail est la condition du sens de la vie». S'appuyant sur cette valeur, les aides sociales seront une idée plutôt déconsidérée, car elles pourraient permettre de vivre sans travailler. Ainsi les propos de Nicolas Sarkozy qui aurait paraît-il affirmé que "le travail est une libération, le chômage est une aliénation". »

« La notion de valeur travail, au sens moral ici retenu, est employée aussi bien par la gauche que par la droite pour mesurer la contribution de chaque individu à la société et ainsi déterminer son mérite et sa juste rémunération. »

Le droit à la paresse, de Paul Lafargue (36)

Dans sa présentation de l'ouvrage, **Gérard Filoche** (19) (entre autres, inspecteur du travail), en 2009, commence par rappeler le discours de Christine Lagarde à peine élue en juillet 2007:

« Reconsidérer le travail, c'est rompre en effet avec une tradition de mépris qui trouve sa source dans l'Ancien Régime, quand les nobles avaient défiance de s'adonner au commerce. La Révolution n'a pas mis fin à cette attitude. on la retrouve au XIXème chez de nombreux auteurs: chacun pensera évidemment à Paul Lafargue et à son "éloge de la paresse", ouvrage dans lequel il souhaitait que les français travaillent 3h par jour, et, pour le reste, passent leur vie à "fainéanter et bombancer".(...) La loi sur les 35 heures est l'ultime expression de cette tendance historique à considérer le travail comme une servitude (...) Dans une démocratie, c'est le travail qui doit être le fondement de toutes les réussites, de toutes les fortunes (...) Le travail est une chose naturelle, essentielle à l'homme pour mener une vie équilibrée, indispensable à l'individu pour accomplir et développer au mieux ses potentialités. »

Gérard Filoche fait une critique vigoureuse et très argumentée à la fois de ce discours de la ministre et du système actuel de production. Puis il conclut:

« Remplaçons le "droit au travail", aliéné, exploiteur, mortifère, par un "droit à l'emploi", c'est-à-dire à une activité sociale libérée, partagée, créatrice. (...) Et qu'est-ce qu'on fera du "temps libre" ? Pas seulement "bombancer et paresser", comme se moque Lagarde, mais "en régime de paresse, pour tuer le temps qui nous tue seconde après seconde, il y aura des spectacles et des représentations théâtrales toujours et toujours. »

Donnons un aperçu significatif de l'ouvrage de **Lafargue** lui-même:

« Une étrange folie possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste. Cette folie traîne à sa suite des misères individuelles et sociales qui, depuis des siècles, torturent la triste humanité. Cette folie est l'amour du travail, la passion moribonde du travail, poussée jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu et de sa progéniture. Au lieu de réagir contre cette aberration mentale, les prêtres, les économistes, les moralistes, ont sacro-sanctifié le travail (...) »

Dans la postface du livre, **Jean Zin** ("Changer le travail, changer la vie") (68) revient en détail sur la valeur travail :

« La valeur-travail n'a jamais été aussi haute, au moment même où le travail manque et où il a perdu toute valeur au profit des boursicoteurs et de la finance internationale (...) La revendication d'un revenu garanti est de plus en plus nécessaire dans ce cadre mais elle n'a pourtant aucune chance de s'imposer dans le contexte actuel, du moins pas avant que les représentations du travail aient changé, devenu le premier besoin de l'homme comme valorisation de la personne et non plus devoir de subordination, si souvent humiliant (...) Pouvoir être heureux dans son travail, voilà qui devrait améliorer considérablement notre qualité de vie, étant donné que le travail en occupe la plus grande partie !

Donc, en attendant, "changer le travail pour changer la vie, n'est-ce pas un slogan qui pourrait rassembler tous les travailleurs (...) Ne pourrait-on espérer du retour de la question des conditions de travail et du respect des travailleurs une convergence des luttes ? »

Ceci rejoint le débat abordé plus haut sur "droit à l'emploi ou allocation universelle" .

M.Louise Duboin: (22)

« Notons que pour dénoncer le mythe de l'emploi et le conditionnement sur le salariat, il faut une bonne dose de réflexion, et beaucoup de patience avant d'être entendu ! Et qu'il n'y a donc rien d'étonnant à ce que ce ne soit qu'après avoir, tous les deux, revendiqué le droit au travail que Duboin et Gorz en sont arrivés à remettre en question le salariat, et à défendre le droit au revenu. »

Stanislas Jourdan et Syvain Lapoix (OWNI) (33) :

« En touchant au lien considéré sacré entre rémunération et travail, c'est à un pilier de la société moderne que l'on s'attaque (...) Sociologue du travail, Yolande Bennarosh décrypte ainsi cette "centralité historique du travail": "(Elle) se résume essentiellement dans les couples droit-devoir, droit-obligation, contribution-rétribution qui impriment une conception du vivre-ensemble où c'est la contribution de chacun à la société qui le légitime à en attendre quelque chose en retour et lui assure la reconnaissance des autres. (...) il devient du même coup, le vecteur principal de l'identité personnelle et sociale. »

« De cette conception du travail comme seule façon "d'être en société" découle le fameux sentiment de malaise dû à l'inutilité des chômeurs. Enfermé dans ce cocon anxigène où il se répète qu'il ne "contribue pas à l'œuvre collective", le non-salarié est mûr pour les discours culpabilisants de Pôle Emploi et autres instituts de placement

qui lui font porter personnellement la responsabilité de son inactivité. »

Yoland Bresson (31):

« Objection: moins grande incitation au travail parce que le Revenu d'existence (RE) est inconditionnel. Grossissons le trait: Supposons que nous devenions majoritairement paresseux et que le PIB diminue. Dans cette conjoncture, le RE, qui est indexé, diminuerait aussi et chacun en serait personnellement affecté et donc conscient. Qui pâtiraient le plus de la situation sinon ceux qui se seraient contentés du RE, puisqu'ils n'ont pas contribué à la production et bénéficié ainsi de revenus d'activités supplémentaires ? »

Dominique Royer : Le travail est-il indispensable pour être "intégré à la société" ? (58)

Selon cet auteur, "L'intégration par le travail est économique, symbolique et sociale :

- ^ Economique car elle autorise l'insertion et la participation au travers d'activités de production et de consommation ;
- ^ Sociale parce qu'elle entraîne la constitution de liens sociaux par l'inscription dans des groupes ;
- ^ Symbolique par les normes et les valeurs communes qui sont construites socialement."

D'accord, mais (elle dit par ailleurs en substance dans le même texte):

- ^ Les qualifications et compétences demandées et nécessaires ont beaucoup évolué
- ^ La qualification sociale de l'individu a de plus en plus d'importance
- ^ Le travail demandé est de plus en plus rapide et stressant
- ^ La probabilité de trouver un emploi est d'autant plus grande qu'on est bien intégré socialement.

En conclusion elle explique:

« On constate les prémices d'une réflexion sur la recomposition des activités humaines. La répartition des emplois, des revenus et des activités semble nécessaire pour empêcher l'exclusion sociale. Ainsi, se profile la recherche d'un nouvel équilibre entre activités rémunérées ou non, productives ou non. On assiste à la recherche de montages institutionnels originaux qui tentent de relier l'insertion à la dynamique d'un système de production en pleine évolution. »

Dominique Méda, sociologue (44)

Dans une émission de France Inter sur le thème "travailler pour vivre ou vivre pour travailler", elle expliquait:

« Quand on regarde tous les pays européens et qu'on leur demande si pour eux le travail est important, les français sont quasiment en tête parmi les 27, en tous cas en tête des 15, et ils sont les premiers à dire que, pour eux, le travail est TRES important. Donc 1ère bonne nouvelle, car avec tout ce qu'on nous a raconté sur la valeur travail (...) On sait que, pour les gens, cette valeur est très importante. Quelle importance ? Apparemment les français auraient un peu une spécificité, ce ne serait pas la dimension instrumentale (je travaille pour gagner de l'argent, je travaille parce que c'est un devoir), ce serait l'intérêt intrinsèque du travail (...) le travail comme trouver un moyen de se réaliser, comme moyen de s'exprimer. »

Philippe Godard

En finir avec la nécessité du travail ? C'est le titre d'un article (25) dont j'extrais le passage suivant :

« Les riches s'imaginent qu'ils vivent une vie passionnante (...) et ne voient pas, ce faisant, que la vraie vie leur a été ôtée pour être remplacée par un insipide brouet médiatique et cybernétique. Quant aux pauvres, la survie dans la misère est la négation même de la vie. La critique du travail est ainsi, de fait, une critique totale du monde puisque le travail n'a pour but, au niveau individuel, que de donner accès à la consommation effrénée qui masque le vide des vies individuelles. »

C. Mais qui va donc encore bien vouloir travailler ?...

Dans un sondage, relaté dans le récent film allemand *Revenu de base, une impulsion culturelle* de Enno Schmidt et Daniel Häni (17), les deux questions suivantes étaient posées:

a) "Si vous aviez un revenu de base, est-ce que **vous iriez encore travailler ?**"

Quand on pose cette question, spontanément :

- ▲ **60%** des gens répondent **OUI, comme avant**
- ▲ **30%** des gens répondent **OUI, mais plus à plein temps, je ferais autre chose**
- ▲ **10%** des gens répondent **NON, d'abord dormir et après on verra** : voyager, s'occuper des autres, reprendre des études

Mais lorsque l'on demande :

b) "Si on instaurait un revenu de base, pensez-vous que **les autres** continueraient à travailler ?"

Alors les réponses sont bien différentes : **80%** des gens répondent **NON, probablement que la majorité des gens ne seraient plus motivée pour aller travailler.**

Sondage éloquent, non ?

Pour conclure ce chapitre, il me semble intéressant - et utile - de dire un mot d'un livre de Marcel Mauss, ethnologue célèbre, tant il peut nous conforter dans l'idée qu'un "échange" de bons procédés est tout à fait possible (quasiment naturel selon les ethnologues !..) entre l'homme et la société.

A propos de "Essai sur le don" de Marcel Mauss (1872-1950) (43):

Florence Weber (ethnologue) y fait une passionnante introduction (65) :

« Il n'est pas exagéré de dire que, au-delà de la critique implicite de la théorie économique de l'échange, la critique de l'aumône, tout à fait explicite, constitue le principal enjeu politique de l'Essai sur le don. L'aumône est le type même du don sans retour, humiliant dès lors que les pauvres acceptent de recevoir sans pouvoir rendre.

Les politiques d'assistance sociale n'ont pas su éviter le risque d'une régression vers la charité: sous des formes plus ou moins sophistiquées, ces politiques enchaînent les perpétuels donataires (les "assistés", les RMIstes, les pauvres ...) dans une dette perpétuelle.

Rompre avec le modèle de l'emploi salarié masculin à temps plein, qui laissait dans l'ombre le travail gratuit de reproduction effectué par les femmes, c'est distinguer fermement 2 systèmes, le travail professionnel vs. le travail non rémunéré qui ne

produit aucun profit, et inventer un statut social pour le second, tout en autorisant le cumul des 2 statuts en dessous d'un certain nombre d'heures.

Reconnaître ainsi l'existence d'un travail social non rémunéré qui représente un don de l'individu à la collectivité permettrait de rompre dans bien des cas avec la tentation charitable à l'oeuvre dans l'assistance, à condition de mener parallèlement une politique de formation auprès des travailleurs sociaux. Ceux-ci sont en effet enfermés dans une approche psychologisante et essentialiste de leur public, aux prises avec leur propre morale de classe, et incapables d'offrir par eux-mêmes une reconnaissance sociale aux individus qu'ils veulent traiter "humanement", alors que seul un statut leur rendrait la dignité. »

Marcel Mauss:

*« Quelle est la règle de droit et d'intérêt qui, dans les sociétés de type arriéré ou archaïques, fait que le présent reçu est obligatoirement rendu ? Quelle force y-a-t-il dans la chose qu'on donne qui fait que le donataire la rend ? **La morale et l'économie qui agissent dans ces transactions fonctionnent encore dans nos sociétés de façon constante** »*

VI. L'importante question du montant de l'allocation

Cette question du montant d'une allocation universelle n'est pas neutre. En effet, indépendamment de la possibilité de financement, on trouve différentes analyses, et très divergentes!... Le montant doit-il être faible au risque de ne pas pouvoir du tout en vivre ? Ou bien doit-il dépasser la somme de toutes les prestations sociales, voire atteindre un montant voisin du SMIC ?

Selon **Liem Hoang-Ngoc** on peut distinguer deux branches (59):

a) Une branche "libérale": accorder une somme d'argent aux citoyens ("agents économiques") mi-filet de sécurité, mi-capital de départ pour pouvoir consommer et participer à la vie de la société. A chacun ensuite d'organiser ses dépenses comme il l'entend. Quitte, en contrepartie, à privatiser l'éducation, la santé, et tous les autres services publics. Bref: autonomie maximale face à un "Etat minimum" comme dirait Guy Sorman.

b) Une branche "marxiste": elle s'appuie sur les "Grundrisse", ces textes où Karl Marx imagine le développement d'une société où l'humanité sera sortie du salariat et où les machines seules assureront la création de richesses, qui seront reversées sous la forme d'un revenu socialisé universel ". On retrouve cette influence chez les tenants de la thèse de la fin du travail: les gains de productivité seraient tels qu'il n'y aurait plus assez de travail pour tout le monde, il convient donc de rémunérer les gens autrement que via le salariat.

Yann Moulier-Boutang, défenseur d'un montant proche du SMIC, donnait son point de vue sur cette question, dès 2002, de façon également très claire ... (49):

« Contrairement à ce qui a été dit, en particulier par le rapport Belorgey et par J.M. Harribey, il ne s'agit pas (le revenu d'existence) d'une mesure néo-libérale. Si les libéraux l'envisagent lucidement, c'est parce qu'ils entendent prévenir l'éclosion d'un mouvement de fond et de lutte parvenant à imposer un niveau élevé de salaire social. »

Des montants faibles sont donc plutôt libéraux, genre RSA amélioré. Le risque est important de conduire alors à un élagage drastique des services publics (santé, éducation entre autres). De plus, un montant faible ne permet évidemment pas d'en vivre. Dans ces conditions, la "concurrence" sur l'emploi reste très importante, ce qui risque fort de permettre aux employeurs de justifier des bas salaires puisqu'ils se sentent ainsi dispensés par l'Etat de payer une partie des salaires de leurs employés ...

Jean-Pierre Mon (47) l'expliquait très bien dans un congrès en 2002:

« Un revenu d'existence très bas est, de fait, une subvention aux employeurs. Elle leur permet de se procurer un travail en dessous du salaire de subsistance. Mais ce qu'elle permet aux employeurs, elle l'impose aux employés. Faute d'être assurés d'un revenu de base suffisant, ils seront continuellement à la recherche d'une vacation, d'une mission d'intérim, donc incapables d'un projet de vie multi-active. »

Des montants plus élevés sont évidemment plus sociaux, donc préférables, mais, compte tenu des incertitudes sur la participation au travail (et sans doute en écho à une forte idéologie de la "valeur travail"), la tentation peut être forte de pousser à mettre en place des contre-parties, voire même une obligation pour tous de travailler un peu. De plus, bien entendu et a priori, peut se poser de façon plus

aiguë la question du financement.

On trouve actuellement, pour la France, différentes propositions élaborées selon un choix pas toujours clairement explicité, à la fois idéologique et compatible avec un financement réaliste:

- Boutin: 200 € de 0 à 18 ans 400 € à partir de 18 ans
- Basquiat: idem maintenant
- Bresson: 300 € pour tous
- Marseille: 375 € de 0 à 18 ans 750 € à partir de 18 ans
- Moulher-Boutang: Proche du SMIC
- Site "critiqueduliberalisme.com": 500 € de 0 à 13 ans 750€ de 13 à 18 ans
1000 € de 18 à 60 ans 2000 € au-dessus 60 ans (incluant prestation retraite)
- Villepin: autour de 850 € pour tous les revenus inférieurs au revenu médian de 1500 €

VII. Le problème du financement

On trouve, à ma connaissance, 4 systèmes de financement clairement identifiés, qui reposent sur deux approches radicalement différentes.

Trois sont basés sur de la "**redistribution**":

- ⤴ Système de redistribution des revenus: c'est en gros la base de travail de Bresson et Basquiat, adoptée par Boutin dans ses propositions.
- ⤴ Système basé sur une taxation générale de la consommation: système allemand.
- ⤴ Proposition de Moulier-Boutang sur une taxation générale des transactions financières.

Le quatrième est basé sur de la "**distribution**", c'est-à-dire création de monnaie.

Ces mécanismes sont naturellement un peu techniques, il n'est donc pas question de les détailler ici, on se contentera d'en donner un aperçu, général bien sûr, mais suffisant pour en comprendre la logique. Les détails sont accessibles dans les références indiquées.

A. Système de redistribution des revenus.

1) Système AIRE de Yoland Bresson.

Voici un résumé tiré du "condensé" fait par Jean-Paul Brasseur, responsable de Vivant-Europe en juillet 2009 (10)

Yoland Bresson travaille ces questions depuis très longtemps, et a proposé une solution dans le cadre de travaux universitaires reconnus et validés. Voyons les grandes lignes:

Chaque citoyen ouvre pour lui et ses enfants, dans la banque de son choix, un nouveau "compte existence" individuel. Chaque mois le compte sera crédité du montant du RE. Il le sera la première année uniquement par l'avance de la banque et les 4 années suivantes conjointement par la banque et une Caisse qui pourrait être l'actuelle Caisse d'allocations familiales. Le plan est initié par la création monétaire:

- ⤴ soit par la BCE, solution idéale, mais interdite pour l'instant au nom du pacte de stabilité ;
- ⤴ soit par banque privée ou publique nationales

Montant: 300 €/mois et par personne (donc 3600 € /an)

Personnes concernées: 60 millions.

La transition est modélisée sur la base des citoyens français. Les résidents étrangers et immigrés continuent à bénéficier de la protection sociale actuelle, comme les français pour l'essentiel pendant transition: sécurité sociale, assurance chômage, minima sociaux, etc ...

Donc le montant annuel du RE est de: $60 \times 3600 = 216$ Mds pour un PIB de 1500 Mds, soit 14% pour le RE et 86% pour les revenus différenciés d'activité.

C'est donc un "investissement sociétal" par création de monnaie scripturale, équivalant à 1 an de RE soit 216 Mds par an versés pendant 5 ans (60 mensualités de 300 € par personne).

L'Etat est l'emprunteur. Pour que la création monétaire s'assimile à une injection de monnaie permanente, l'emprunt sera à durée infinie, servi par une rente perpétuelle, dont le taux d'intérêt réel devrait faire l'objet d'une négociation avec le système bancaire, qui pourrait d'ailleurs ne couvrir que les frais engagés par lui, pour la mise à disposition, mais en tous cas inférieur ou égal à 1%

Toutefois pendant les 5 ans, l'Etat verse à chaque banque, en proportion des comptes ouverts dans ses

guichets, une contrepartie égale à 10% (à négocier aussi) pour satisfaire à un ratio de liquidité, et qui correspond à un paiement anticipé des intérêts, le service de la rente perpétuelle ne commençant qu'après la transition.

L'économie fonctionne normalement. Et tous les organismes actuels, payeurs de revenus de transfert (chômage et allocations de toutes sortes) versent la valeur du RE à la Caisse centrale prévue dans ce plan. Les employeurs font de même selon les modalités issues de négociations.

Après 5 ans, sans avoir perturbé l'économie de concurrence, cette période s'achève par la mise en place progressive d'une assurance sociale (assurance santé + RE) qui trouvera ses assises de financement sur les flux d'échanges, y compris les flux financiers et les flux d'information taxés par le biais d'une TVA sociale (ou cotisation sociale de consommation).

2) *Système Marc de Basquiat.*

Ce système est expliqué dans le document (5). Le budget annuel à dégager s'évalue à **280 milliards d'euros**, calculé en multipliant 6,30 € par jour pour les mineurs, 12,60 € entre 18 et 65 ans, 18,90 € à partir de 65 ans. 365 jours par an et 64 millions d'habitants.

(Note du rédacteur JCL: on notera que ces valeurs sont maintenant modifiées, depuis que Marc de Basquiat a publié sa thèse, mais j'ai conservé ici les chiffres d'origine afin de maintenir la cohérence de sa démonstration) .

- ⤴ Recettes de l'Etat (2006): 358 Mds €
- ⤴ Prestations de protection sociale (INSEE - 2007): 437 Mds € dont financement en grande partie par les cotisations sociales (CSG, charges salariales et patronales), et incluant:
 - ⤴ Santé : 183 Md€
 - ⤴ Chômage : 58 Md€
 - ⤴ Famille : 59 Md€
 - ⤴ Emplois aidés : 16 Md€
 - ⤴ Aides distribuées par les Départements : 18 Md€

*« Il n'est bien entendu pas question de supprimer les prestations santé, chômage, invalidité ou vieillesse ! Les ressources fiscales actuelles ne permettent donc pas de financer l'allocation universelle définie plus haut. **Un projet d'allocation universelle ne peut s'insérer que dans un projet fiscal plus global. En réalité, il s'agit de mettre en place une profonde réforme du principal outil de redistribution : l'impôt sur le revenu.** »*

L'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) redistribue largement les revenus du travail, du capital ou de substitution :

- ⤴ des riches vers les pauvres
- ⤴ des célibataires vers les couples
- ⤴ des ménages sans enfants vers les familles nombreuses
- ⤴ des contribuables "ordinaires" vers ceux qui bénéficient d'une des 400 niches fiscales

Si tous les revenus étaient imposés de façon identique, c'est 300 Md€ de ressources supplémentaires que l'Etat engrangerait !

Au final, la redistribution actuelle dépend de trois critères qui se combinent diversement selon les mécanismes :

- ⤴ Le niveau des revenus primaires
- ⤴ La composition du ménage
- ⤴ Les situations particulières (disponibilité d'un logement, maladie, handicap, maternité...)

Conclusion :

« Notre proposition consiste à mettre en place un mécanisme unique de redistribution selon les deux premiers critères. Les situations particulières sont traitées à part, en complément du mécanisme universel. »

Il est donc créé un **Impôt Universel de Redistribution des Revenus (IURR)**, constitué de deux composantes:

- ⤴ **Recettes** : prélèvement proportionnel, à hauteur de 30% environ, de tous les revenus.
- ⤴ **Dépenses** : une allocation universelle, distribuée à tous les citoyens. variable en fonction de l'âge: montants en 2009: 180 €/mois pour les mineurs - 360 € de 18 à 65 ans - 570 € après 65 ans.

L'Allocation Universelle est destinée à se substituer intégralement ou en partie à de nombreuses prestations :

- ⤴ Allocations familiales
- ⤴ Complément familial
- ⤴ Allocation de base de la PAJE (sous conditions de ressources)
- ⤴ Revenu Minimum d'Insertion (RMI)
- ⤴ Revenu de Solidarité Active (RSA)
- ⤴ Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)
- ⤴ Prime pour l'Emploi (PPE)
- ⤴ Allocation Parent Isolé (API)
- ⤴ Allocation d'Insertion (AI)
- ⤴ Bourses d'études sur critères sociaux
- ⤴ Quotient conjugal et quotient familial
- ⤴ Décote de l'impôt sur le revenu
- ⤴ Exonération des charges sur les bas salaires
- ⤴ Niches fiscales
- ⤴ etc...

« La suppression de certaines prestations s'accompagnera d'un redéploiement des effectifs mobilisés aujourd'hui pour leur gestion. L'Etat français consacre quelques 110 Md€ par an en frais de personnel, et les administrations de sécurité sociale 50 Md€. Des économies substantielles sont à espérer, à terme, permettant de redéployer l'action publique vers d'autres missions d'intérêt général. »

« D'autres prestations verront leurs règles d'attribution profondément modifiées. En particulier, les prestations Assedic, ainsi que les règles de cumul avec un salaire seraient revues. Gérées selon un principe d'assurance, leur montant serait diminué de l'Allocation Universelle perçue par le bénéficiaire (soit 385 € par mois). En d'autres termes, cela revient à séparer en deux la prestation Assedic : une part de redistribution gérée par l'Etat et une part d'assurance gérée par l'organisme paritaire. »

Marc de Basquiat vient de soutenir (le 30 novembre 2011) une thèse de doctorat sur ces questions de financement. On peut en trouver une synthèse de 35 pages sur internet (6). Ce travail a utilisé très étroitement les modèles de simulations existant actuellement: le modèle MAUF-MS mis au point antérieurement par l'auteur, et le modèle mis au point très récemment (en 2011) par Landais, Piketty, et Saez.

On peut noter que Marc de Basquiat a analysé de près l'approche de ce livre de Piketti (37), et qu'il y fait une "constatation très encourageante: trois propositions du livre sont dans la droite ligne du concept que nous développons" (3).

B. La proposition allemande de taxe sur la consommation.

Cette proposition est expliquée dans un très intéressant film helvético-allemand, "le revenu de base" (17). Il s'agit d'une réforme fiscale très importante qui consiste à tout reporter sur un seul impôt à la consommation, qui pourrait aller jusqu'à 50%.

Jourdan et Lapoix, dans un article d'OWNI (32) donnent quelques explications :

« La TVA en se substituant à la multitude de taxes, charges qui s'additionnent dans la chaîne de construction d'un produit, a le mérite de la simplicité et de la transparence, puisque, de toutes façons, c'est bien le consommateur final qui dans le prix du produit acheté paye en fin de compte toutes les charges et les taxes accumulées. Les économistes Dani Häni et Enno Schmidt font de cette super TVA un impôt général, remplaçant jusqu'aux cotisations salariales et patronales. Dans leur logique, le travail n'étant plus le seul et unique facteur d'intégration sociale, il n'y a aucune raison que sa taxation finance majoritairement le revenu de base. Avantage de ce mode de financement, il fait de chaque citoyen un contributeur et un bénéficiaire: tout le monde reçoit et tout le monde paie. Les plus pauvres voyant ainsi la taxation compensée par l'octroi du revenu de base, instaurant une progressivité malgré la taxation unique." (cf le tableau exemple suivant, extrait du film, supposant que, pour simplifier, tout le revenu disponible est dépensé et taxé à un taux unique de 50%). »

Progression fiscale					
1000	0	1000	500	-500	
1000	500	1500	750	-250	
1000	1000	2000	1000	0	-
1000	2000	3000	1500	500	17%
1000	4000	5000	2500	1500	30%
1000	8000	9000	4500	3500	39%

Colonnes (de gauche à droite): 1. Revenu de base (RB) 2. Revenu du travail 3. Revenu global brut
4. Imposition (50%) 5. Imposition réelle (avec versement du RB) 6. Taux d'imposition réel

« Ainsi, comme l'explique le film, pour ceux qui touchent un salaire inférieur au montant du revenu de base (fixé à 1000€ dans cet exemple), le taux de taxation est nul puisque c'est l'administration fiscale qui, par le revenu de base, a financé les 1000€ de pouvoir d'achat. En revanche, plus le revenu du travail augmente, plus c'est le revenu du travail qui est indirectement imposé. Le taux d'imposition augmente ainsi progressivement. »

« Sans revenu de base, l'impôt sur le revenu progressif pouvait paraître l'impôt le plus équitable, mais avec la démultiplication des exonérations en tout genre qui échappent aux plus gros contribuables (citoyens comme entreprises) grâce aux conseils d'audits expérimentés et coûteux, on peut en douter ! Une commission parlementaire a évalué à 100 Mds € le manque à gagner pour l'Etat de toutes ces exonérations permises par des réglementations qui, comme des mille feuilles, s'additionnent sans cesse. En devenant de plus en plus opaques, seuls les plus informés et les mieux conseillés savent profiter. »

« Fini le travail au noir car l'impôt se réduit à la TVA, il n'y aurait donc plus d'impôts prélevés sur le travail. En revanche, les ventes au noir seraient une très grande tentation, surtout si la vente se fait sans quittance. Mais les fraudes seraient faciles à détecter par les inspecteurs des impôts. Par contre, moins besoin de conseillers fiscaux »

Commentaires de François Plassard (54)

« La valeur ajoutée qu'apporte la proposition allemande sur le financement du revenu de base est une profonde révolution fiscale permettant de simplifier et de condenser l'ensemble des impôts sur une TVA unique de l'ordre de 50% (modulée suivant les domaines d'activité). En avançant l'idée d'un Revenu de Base inconditionnel pour tous de l'ordre de 1000 €/mois, c'est à partir d'un revenu global (RB + revenu d'activité) dépassant 2000 €/mois que les citoyens commenceraient à payer des impôts :

- pour financer les dépenses publiques*
- pour financer le revenu de base*

Cette grande révolution fiscale globale, en concentrant tous les impôts sur la TVA a le mérite de nous faire sortir de l'ambivalence qui consiste à vouloir encourager la croissance de la consommation (donc de l'émission de CO2 et de la consommation d'énergies non renouvelables) d'un côté, et de vouloir protéger la planète de l'autre. Cette révolution fiscale agit alors comme une réponse simultanée aux deux crises: écologique (encourageant la sobriété) et sociale (le revenu de base). »

(A voir également le site "critiqueduliberalisme.com" qui propose une taxe sur la consommation avec création de monnaie si nécessaire: ce système semble un peu semblable au précédent)

C. Proposition de Yann Moulier-Boutang

En 2002 (49) Yann Moulier-Boutang proposait déjà un système de redistribution pour financer cette allocation :

« Il doit être financé par des mécanismes clairement redistributifs et des prélèvements ayant une large assiette, donc différents de l'actuel impôt sur le revenu (par exemple une taxe faible sur les quantités d'informations acheminées ainsi que sur les communications téléphoniques) »

Dix ans plus tard, et alors qu'on est en plein dérèglement du système financier, il élargit sa vision des choses dans une interview à Télérama (48):

« Ce qui compte aujourd'hui, ce n'est plus la production, mais la circulation, et notamment la distribution du crédit: alors qu'on évalue la richesse productive quotidienne à 150 Mds, il y a dans le même temps 1500 Mds de transactions financières destinées à se protéger des variations des taux de change, et 3700 Mds en échanges de produits dérivés. »

Télérama : Que faudrait-il faire pour résoudre la crise ?

« Taxer toutes les transactions financières! Plutôt que de débattre d'un niveau d'impôt applicable à ces 150 Mds € (richesse productive quotidienne), on prélèverait 2% sur toutes les transactions, du retrait par carte bancaire à l'achat d'actions - et pas uniquement sur les transactions entre pays, comme le proposait la taxe Tobin. Imaginez: 2% sur les 3700 Mds de produits dérivés qui font la fortune de la Bourse, de Soros, d'Exxon, des fonds de pension ! Non seulement vous résolvez le problème de la dette, mais vous permettez le fonctionnement normal de l'Etat en supprimant la TVA et l'impôt sur le revenu. »

T: Votre taxe, n'est-ce pas une utopie ?

« Quand une utopie est reprise par des tas d'hommes politiques y compris des ministres de l'Economie et des Finances (c'est un peu ce que viennent de proposer Merkel et Sarkozy), j'ai tendance à penser qu'on est sorti du domaine de l'utopie, qui d'ailleurs est une chose noble car elle prépare les réalités de demain. (...) La droite reste dans l'idée de bricoler la machine et de ne presque rien changer. La gauche propose simplement de s'attaquer à la structure actuelle, bien sûr pas satisfaisante, de l'impôt sur le revenu. Mais quid de la TVA, et des ressources nécessaires à la révolution écologique et à l'amélioration de la protection sociale ? »

D. "Distribution" par création monétaire, au lieu de "redistribution".

On sent bien que tout système basé sur la redistribution se heurte à des difficultés pour assurer un montant suffisant à la satisfaction des besoins de base des individus. C'est l'une des raisons (entre autres bien sûr, car il y en a bien d'autres), pour lesquelles certains courants proposent une autre approche de financement: la "**distribution**" par création de monnaie.

En France, de grands débats ont lieu sur la question de la monnaie qui, mise en place "pour" et fonctionnant "par" les financiers, pose de plus en plus de problèmes... Cette affaire de la monnaie est un immense domaine à lui tout seul, je ne vais donc pas en parler ici.

Mais par rapport à notre sujet plus précis, il me semble intéressant d'apporter quelques éléments sur un courant de pensée et de recherche particulièrement important, "**l'économie distributive**" (cf la revue "La Grande Relève"), dont on peut définir les caractéristiques essentielles de la façon suivante (15):

L'économie distributive repose sur trois piliers:

- *Le revenu social, versé à chacun, toute sa vie, pour vivre. C'est sa part d'usufruit d'un héritage commun;*
- *Le service social, qui est la participation de chacun aux tâches qui restent à faire;*
- *La monnaie distributive, gagée sur les richesses produites, qui permet d'équilibrer production et consommation.*

Marie-Louise Duboin, dans son livre sur l'argent (14), explique ce concept de "monnaie distributive":

« Il s'agit "d'ancrer la masse monétaire sur la réalité: (...) Les représentants d'une population qui, en ayant le monopole de la création de sa monnaie, s'engagent en son nom, ne peuvent émettre que la masse monétaire équivalente aux richesses que cette population produit et met en vente.

La création monétaire étant ainsi un engagement à produire, toute nouvelle production entraîne automatiquement la création de son équivalent en monnaie. Et inversement, lorsqu'un produit parvient à son consommateur, la monnaie qui lui sert à l'acheter remplit son rôle, elle n'a plus ensuite de raison d'exister, elle est donc annulée au moment de la vente. C'est une monnaie de consommation comme l'est, par exemple, un ticket de métro.

En d'autres termes, la monnaie doit devenir un flux parallèle et équivalent au flux des richesses produites pour être vendues. (...)

Assainie sur de telles bases, la monnaie apparaît comme le moyen de répartir entre tous les consommateurs les biens et les services que produit l'économie. La logique de capitalisation fait ainsi place à une logique de répartition. »

Une telle monnaie distributive, c'est-à-dire distribuée à tous, comme au monopoly, par une institution publique, semble donc faire table rase du système de redistribution actuel. Mais certains estiment qu'on pourrait mixer en quelque sorte les deux systèmes.

Stanislas Jourdan et Sylvain Lapoix, dans leur article d'OWNI (32), nous expliquent:

« Ces théories défendent l'idée d'un dispositif non pas redistributif, mais directement distributif. Ce qui implique que son financement ne peut provenir que d'une masse monétaire nouvelle, et non de la redistribution fiscale. Un peu comme au Monopoly, lorsque les joueurs repassent la case départ... Dès lors, l'idée que la création monétaire pourrait "financer" – en partie au moins – le revenu universel devient une hypothèse viable du point de vue des finances publiques... D'autant plus que cette proposition n'implique pas de faire table rase du système de redistribution actuel, contrairement aux propositions précédentes... En revanche, à moins de recourir à une monnaie complémentaire, cela nécessiterait de s'attaquer à la forteresse du système monétaire et à son donjon: la Banque Centrale Européenne... »

Stéphane Laborde, qui vient de publier une « Théorie relative de la monnaie" (35), travaille également sur une solution concrète du même genre consistant à financer une allocation universelle, partiellement ou en totalité, par la création monétaire.

Yoland Bresson, qui a opté, comme on l'a vu précédemment, pour un système de redistribution, semble cependant être également en phase avec cette autre approche possible (31) :

« Par son analyse sur la création monétaire et par ses critères mathématiques, Stéphane Laborde arrive quasiment aux mêmes conclusions que moi. Ce qu'il dit est incontestable: selon lui, la vraie égalité serait que la monnaie soit distribuée - comme au Monopoly - à chacun, alors que le système de création monétaire qui nous dirige aujourd'hui est un système de création par la dette. Concrètement, les banques "fabriquent" de la monnaie en prêtant aux particuliers et aux entreprises. Pour ce faire, elles s'appuient sur l'argent que la banque centrale leur avance. Et, si jamais il y a défaut de paiement, elles se retournent également vers la banque centrale, ce qui fait que cet organe est le premier et le dernier prêteur à la fois ! Ce système vient toujours

de l'époque de la rareté. Sauf que, avec des monnaies rares (car issues du métal), la créativité financière a inventé d'autres mécanismes pour démultiplier la monnaie, permettre l'expansion économique et lutter contre la rareté. Aujourd'hui la monnaie n'est plus rare ! Comme tout le reste, les limites sont des contraintes d'organisation, d'équilibres, d'économie générale. Par contre on entretient la rareté artificielle parce que ce système est rentable pour un certain nombre de ceux qui dirigent les mécanismes de la création monétaire, particulièrement les banques. D'où l'importance du propos de Stéphane Laborde: il faut changer les règles de création monétaire. (...) Mais c'est s'attaquer à une forteresse ! »

En réalité cette "forteresse", évoquée ici et plus haut par Jourdan et Lapoix, est le système financier privé en tant que tel puisque les banques centrales ne le dominent plus vraiment !...

Frédéric Bosqué, dans une étude sur le revenu d'existence (7), apporte des éléments complémentaires sur cette approche:

« Nous pourrions envisager de nantir le revenu d'existence sur l'équivalence en monnaie de la capacité réelle de production de la nation divisée par le nombre d'habitants. En effet l'inflation apparaît quand la masse monétaire est supérieure à la production réelle, or notre problème aujourd'hui est bien de "vider" les magasins, pas de les "remplir" (...) »

Mais, précise-t-il :

Toute injection de monnaie supplémentaire sera capturée par l'épargne et se retrouvera sur les marchés financiers au détriment de son utilisation dans l'économie réelle et dans son financement. Plusieurs pistes sont à l'étude, dont 2 semblent extrêmement prometteuses. Leur intérêt est qu'elles partent d'expérimentations locales (...) Il s'agit des concepts de monnaies complémentaires et de performance globale.

La monnaie complémentaire est un concept qui s'appuie sur l'idée de monnaie fondante de Silvio Gesell (économiste allemand) (...) Reprenant cette idée, le projet européen SOL conduit par Patrick Viveret expérimente une monnaie numérique complémentaire dans 3 régions du nord de la France. Cette monnaie s'acquiert à parité avec l'euro et "perd" de la valeur tous les mois (ces "pertes" étant réinvesties par l'association pilote dans des projets écologiques ou sociaux)."

E. Y a-t-il un lien avec le problème actuel de la "TVA sociale" ?

Dans la presse interne CFDT, **Philippe Le Clézio** dénonce l'hypocrisie de la TVA sociale (39) :

« Comme les problèmes de fond ne sont toujours pas traités, le patronat, dans la logique qui est la sienne, cherche à imposer une baisse générale des cotisations sociales. Et puisqu'il faut bien compenser la perte de ressources qui en résulterait pour les assurances sociales, on nous ressort la TVA sociale. Pourquoi la TVA ? Parce que, comme l'affirme Jean-François Copé, président de l'UMP, "un point supplémentaire de TVA ça se voit à peine!" On ne peut être plus cynique: parce que, sociale ou non, la TVA reste un des impôts les plus injustes qui soient. »

*« Deux économistes, **Nicolas Ruiz et Alain Trannoy**, ont chiffré les "écarts de poids" (selon le niveau de revenus). En 2001, pour les 10% de français aux plus faibles revenus, la TVA représente 9,2% du revenu, et l'ensemble des taxes indirectes 16,6% du*

revenu. Pour les 10% de français aux revenus les plus élevés, la TVA représente 4,9% du revenu, et l'ensemble des taxes indirectes 7,6% du revenu. On ne voit pas bien pourquoi ces écarts se seraient réduits depuis, alors que toutes les réformes intervenues depuis ont consisté à baisser des impôts directs (IRPP, droits de succession, ISF). »

Ces analyses sont tout à fait justifiées dans notre système fiscal actuel. Mais le problème ne devrait plus être le même dans un système de type allemand où l'essentiel de la fiscalité se trouve dans cet "impôt sur la consommation" qui, lui, fonctionne avec progressivité comme on l'a vu plus haut. Cette question est toutefois à regarder de plus près, cela fait naturellement partie du débat.

F. La proposition Villepin d'un "revenu citoyen"

Cette proposition (64) ayant été reprise par les media, il est nécessaire d'en dire quelques mots bien qu'elle n'entre pas exactement dans le cadre d'une réelle allocation universelle puisque, justement, ce revenu citoyen n'est pas "universel". De quoi s'agit-il donc :

- ▲ 850 €/mois versé en totalité ou en partie aux personnes dont les revenus se situent entre 0 et 1500 € (qui correspond à peu près au revenu médian).
- ▲ Environ 5 millions de français le toucheraient en totalité, 20 millions en partie.
- ▲ Il remplace l'ensemble des allocations sociales existantes sauf les allocations familiales.
- ▲ Coût effectif: 30 Mds € (90 Mds - 60 Mds de réaffectation d'allocations sociales et de retour sur consommation). Donc environ 2 points de PIB.
- ▲ Contrepartie: s'engager moralement à avoir une activité, travail bien sûr, mais aussi bénévolat associatif, engagement politique ou syndical, voire même création artistique.

Une expérience de ce type a été menée pendant 3 ans dans le New Jersey. Elle a dû être arrêtée en raison du développement d'une fraude considérable. En effet, à partir du moment où il existe un seuil de revenu maximum pour "entrer" dans le système, il est très tentant de faire le nécessaire pour contourner le système. Ce phénomène lié à la non-universalité d'une allocation est bien connu des spécialistes, et dans une interview récente (31), Yoland Bresson en expliquait très simplement le processus :

« Avoir un emploi peu rémunéré (mais qui fait entrer dans le système pour toucher 20 et recevoir 80 de l'Etat) et à côté travailler au noir pour gagner 80 sans rien déclarer, pour gagner 180 au final plutôt que 100. Ils se sont aperçus qu'il fallait alors contrôler ! Mais étendre ce système et son contrôle à tous les Etats-Unis cela aurait coûté trop cher, et ils ont donc abandonné le projet. Dominique de Villepin ne fait que reprendre cette idée. »

Cette proposition de Dominique de Villepin fait l'objet de bien d'autres critiques, citons par exemple celle de l'association APNEE, sur son site "actuchomage.com":

« Ceci n'a rien à voir avec le revenu ou le salaire "universel", dont le principe fondateur est son versement à tous sans condition. (...) Ce n'est donc qu'un minimum social unifié et quasi doublé, qui ne libérera toujours pas ses bénéficiaires du sceau infamant de l'assistanat. »

Pour conclure sur cette stricte question du financement, voici maintenant quelques remarques de mon cru, et qui n'engagent que moi, connaisseur insuffisant de la question

Les systèmes basés sur une redistribution des allocations existantes permettent certes d'accorder à chaque individu une allocation universelle mais on constate qu'elle ne peut dépasser un montant de l'ordre de 400 €, sauf à compléter par des impôts supplémentaires ... qui l'accepterait ? Ce n'est donc pas satisfaisant: on ne peut vivre avec un tel montant, et on risque fort d'observer des conséquences néfastes. Peut-être pourrait-on considérer que ce ne serait qu'un début, susceptible d'évolution ?... A voir.

Le système allemand de taxe sur la consommation, si je l'ai bien compris, me semble un peu du même genre finalement. De plus, il semble bien que les gens qui sont riches, et donc ne consomment pas tous leurs revenus mais en thésaurisent une partie, ne seraient plus concernés par cette taxe ? (à moins qu'il y ait également une taxe sur le patrimoine).

La taxation générale de toutes les transactions financières est une solution apparemment très séduisante, elle pourrait être combinée avec une réforme générale du système fiscal. Mais quand on voit déjà la difficulté à mettre en oeuvre une toute petite taxation financière (déjà décidée depuis longtemps!...), on peut imaginer les résistances des "financiers" à une mesure encore plus étendue !... Et puis on peut se demander, comme Marie-Louise Duboin (communication privée), si ce système ne relève pas d'abord d'une

"illusion tant qu'il y aura des paradis fiscaux, et autres marchés de gré à gré, swaps et autres transactions hors bilan, etc. Ensuite cette taxation a ceci de vicieux, qu'elle permettrait d'autant mieux d'alimenter un fonds que les transactions spéculatives seraient nombreuses. Et enfin, si cette taxation était acceptée par les financiers, ils en profiteraient vraisemblablement pour constituer un fonds de garantie à leur propre usage, contre les risques de nouvelle crise... , et non pas pour financer l'allocation universelle !"

Enfin, le système de distribution basé sur une création monétaire me semble être celui qui pourrait donner la plus grande marge de manoeuvre ... une fois qu'on aura réussi à mettre le petit doigt dans l'engrenage, c'est-à-dire lorsqu'on en aura accepté le principe !...

Quoi qu'il en soit, on voit bien que **le problème technique du financement est un faux problème** puisqu'il existe plusieurs solutions possibles, proposées par des économistes sérieux, et validées, pour certaines, par de nombreux spécialistes (mais c'est la mise en oeuvre **politique** qui est difficile ...). En réalité, **la vraie question n'est donc pas à ce niveau, mais plutôt au niveau psychologique**, et de nombreux opposants se réfugient souvent derrière le pseudo problème du financement pour éviter de regarder en face les vrais problèmes ...

Ah! que voilà des débats en perspective autrement plus intéressants que ceux concernant notre fameuse et fumeuse "TVA sociale" !...

VIII. Quelques autres questions importantes

A. Conséquences sur la question du travail.

Il est certain que les travailleurs sont dans une situation beaucoup plus confortable à partir du moment où ils sont assurés de pouvoir faire face, quoi qu'il arrive, à leurs besoins vitaux: moins de stress, et surtout un rapport de force beaucoup plus favorable pour négocier le contrat de travail et les conditions de travail.

Ces questions sont analysées dans le film allemand sur le "revenu de base" (RB) (17):

- ▲ Nouvelle base de négociation: le RB remplace une partie du revenu du travail. En pratique, le RB crée une nouvelle force dans la négociation salariale.
- ▲ Si le travail apporte juste un peu, on peut préférer rester chez soi. Mais on peut aussi créer autre chose, seul ou avec d'autres, en prenant des risques plus facilement puisque les arrières sont assurés.
- ▲ On peut aussi vouloir continuer un travail qui nous paraît important et intéressant.
- ▲ Il y a donc égalité patron-salarié dans la négociation du salaire.
- ▲ Le RB donne également plus de poids à ma réelle conception du travail et à une collaboration interne à l'entreprise.
- ▲ La nouvelle négociation d'entreprise va s'adapter aux situations nouvelles, notamment familiales : par exemple, à travail égal, avec le RB un collègue avec famille sera globalement avantagé par rapport à un célibataire, il aura donc un plus fort pouvoir de négociation. Mais comme il ne peut être envisagé des salaires différents entre ces 2 collègues, le niveau salarial se situera quelque part entre les deux.

B. La question des contreparties et le débat sur l'assistanat.

Ces questions sont souvent abordées comme des obstacles à la mise en oeuvre d'une allocation universelle. Voyons donc maintenant ce qu'en pensent les spécialistes.

Samuel Duhamel (16)

« A la différence du RMI, le revenu d'existence ne stigmatise pas ses allocataires. Fini les petites phrases assassines du style : « Les Rmistes, ils vivent sur le dos de la société ! » ou encore « C'est nous qui les faisons vivre ! » Si l'argent accordé aux chômeurs est bien le prix de l'exclusion sociale qu'ils subissent quotidiennement, le revenu d'existence ne souffre d'aucune contestation. Que l'on soit PDG de Total ou chômeur en fin de droit, on touche le même montant. Mais à la différence du chômeur, le PDG rendra la quasi-totalité de son revenu d'existence via l'impôt. Ainsi, l'instauration du revenu d'existence permettra la suppression du RMI - et des allocations chômage - qui deviendront inutiles. »

Plus loin :

« Comme le revenu d'existence se cumule avec tout autre revenu, il évite l'effet de seuil de la protection sociale, selon lequel, en dessous d'un certain niveau de salaire, il vaut mieux ne pas travailler pour éviter de perdre le bénéfice de son assistance. Enfin, rien n'interdit d'assortir le revenu d'existence à un service civique ou à d'autres activités socioculturelles. Il serait dommage en effet qu'une si belle réforme soit souillée par une augmentation exponentielle de l'audimat de la Star'Ac ou du Loft. »

Yoland Bresson (21):

« Le dividende universel renverse le système de l'assistanat en permettant une simplification générale et une grande transparence. Au lieu d'une juxtaposition d'aides catégorielles, il constitue une allocation pour tous. De plus il remet chaque citoyen dans une situation de responsabilité: chacun dispose d'un même minimum vital inconditionnel et demeure responsable de percevoir des revenus supplémentaires tirés de son activité. »

Marie-Louise Duboin (14):

« Refonder la société pour la baser sur la solidarité, c'est donc remplacer la foire d'empoigne pour trouver un emploi à tout prix, par une sorte de contrat à long terme entre l'ensemble de la société et chacun de ses membres. Contrat citoyen qu'on peut résumer de la façon suivante: la société garantit à chacun un revenu décent pendant toute sa vie, et réciproquement, chacun s'engage à contribuer, par son activité, dans la mesure de ses moyens et en fonction des nécessités, à faire que la société puisse garantir à tous ce niveau de vie décent. C'est, pour l'individu, le droit à un revenu à vie contre le devoir de participer. C'est, pour la société, l'obligation de prendre en charge tous ses membres contre le droit d'exiger leur participation. Il reste à décider ensemble du choix et des modalités de la participation et de la façon de répartir les revenus. »

Mathieu Deslandes (Rue89) (59):

Dans cet article, il est indiqué que la question des "contreparties" est très débattue dans les milieux concernés, et il cite les différentes idées émises: vote obligatoire aux élections, service national, travaux d'intérêt général, recherche d'un emploi, ...

RSA et assistanat

En mai 2011, Monsieur Wauquiez, ministre de l'enseignement supérieur, lançait une polémique dans Le Monde sur le "cancer" des "dérives de l'assistanat". La réaction d'**ATD** a été rapide et vive (2):

« La proposition se fonde sur des calculs erronés et consiste à instaurer un bouclier anti-social. Celui-ci limiterait les revenus des allocations d'un couple à un maximum de 75% du SMIC. Monsieur Wauquiez veut également instaurer un travail d'intérêt général obligatoire de 5h par semaine. Comment peut-on vouloir diminuer des allocations qui ne permettent déjà plus de survivre ? Quant à la proposition de travail obligatoire, elle sonne comme une humiliation supplémentaire. Aujourd'hui ce qui manque, ce n'est pas l'envie de travailler, mais bien les offres d'emploi et/ou de qualification correspondante. De plus les emplois évoqués (sortie des écoles, cantonniers) sont des emplois existants (...) Le travail n'est pas une punition, l'emploi est un droit. Les personnes pauvres elles-mêmes refusent l'assistance, elles savent que l'assistance durable détruit. »

Dans une étude de la **FNARS**, analysée par **Jean-Baptiste François** dans le quotidien La Croix (23), 200 travailleurs sociaux de son réseau, en prise directe avec la réalité des demandeurs et allocataires des minima sociaux, ont été interrogés. La fédération en a profité pour les faire réagir à la récente polémique lancée par Laurent Wauquiez, qui avait employé le mot d'« assistanat ». Pour 81 % des travailleurs sociaux, les allocataires du RSA, loin de se satisfaire de leur statut, souhaiteraient travailler davantage. 96 % de ces aidants notent aussi que les radiations pour refus d'emploi sont « très peu ou peu fréquentes ».

Depuis, M. Daubresse, secrétaire général adjoint de l'UMP, a répondu à cette polémique en publiant un nouveau rapport sur le RSA, qui propose 7 heures de travail obligatoire mais doit envisager d'autres mesures complémentaires.

Robert Crémieux (13), journaliste et membre du **Mouvement National des Chômeurs et Précaires** (MNCP) donne son point de vue dans la revue Partage :

"Le Président de la République, dans son discours de Bordeaux, le 15 novembre dernier, a repris l'idée d'un travail obligatoire en échange de l'allocation du RSA. Il s'agit d'une vision du revenu de solidarité qui accentue son caractère de stigmatisation, de contrôle social des plus pauvres, et renforce la précarisation de l'emploi tandis qu'il introduit le principe du travail forcé."

C. Mais qui va faire les sales boulots ?

Si le travail n'est plus nécessaire pour vivre, qui continuera à occuper les emplois difficiles et mal payés, mais néanmoins nécessaires à la société ? Qui fera le métier de caissière, ira balayer les rues, ramasser les poubelles, et assurer l'entretien dangereux des centrales électriques ?

Article OWNI.

Un article de l'agence OWNI (33) cite **David Poryngier**, du Mouvement des Libéraux de Gauche, qui relativise ces craintes :

« Au rythme où les caissières sont remplacées par des machines dans les supermarchés, je ne pense pas que ça soit une question critique. Plus sérieusement, on peut attendre un rééquilibrage du rapport de forces entre employeurs et travailleurs, au profit de ces derniers, dans les métiers les plus pénibles et les moins valorisants. Tout le contraire de la situation actuelle, où le chômage endémique tire les salaires vers le bas et prohibe toute négociation sur les conditions et les horaires de travail. Qui s'en plaindra ? »

Film allemand repris par Stanislas Jourdan (32)

Avec le revenu d'existence, on peut effectivement refuser de faire des "sales boulots" ... "Si on élimine, comme dans le film, l'idée (qui malheureusement risque de rester d'actualité ...) rappelée que "on exporte notre sale travail, et on importe des immigrés pour faire nos sales boulots", il reste 3 possibilités pour résoudre le problème:

- ♣ **Augmenter les salaires des boulots pénibles** de manière à augmenter l'offre de main d'œuvre. Ce qui finalement n'est que justice : les boulots pénibles seront revalorisés par simple mécanisme de marché.
- ♣ **Rationaliser** la réalisation de ces tâches par la **mécanisation** ou l'**informatisation**. De nombreuses « tâches ingrates » disparaîtraient ainsi. Qui s'en plaindra ?
- ♣ **Diviser la charge de travail pénible entre les citoyens**. Le traitement des déchets peut, par exemple, être en partie « crowdsourcé » par la mise en places de dépôts de quartiers au lieu du ramassage à domicile. Le bénéfice de l'allocation universelle serait la contrepartie de ces petits efforts (ou l'inverse ...)"

D. La question de l'immigration

Yoland Bresson (21):

« Tout citoyen n'a droit qu'à l'héritage de son pays d'origine. L'immigration n'est donc pas spécifiquement encouragée par cette mesure. Cependant, des aménagements peuvent être envisagés, au prorata du temps de séjour d'un étranger en France par exemple. Par contre, le principe du Dividende Universel est exportable dans tous les pays, et son montant évalué en fonction de la richesse nationale du pays. Il peut donc devenir facteur de développement, comme c'est déjà le cas au Brésil. »

E. Comment mettre en route le système ?

La question a déjà été abordée plus haut, résumons d'abord ici ce qu'en dit **Yoland Bresson (10)**:

- ▲ "Le système est immédiatement applicable, même isolément dans n'importe quel pays, en France particulièrement. Il n'y a aucune impossibilité technique, et économique à cela."
- ▲ Critères à respecter:
 - ▲ continuation normale de la vie économique ;
 - ▲ aucun citoyen ne doit perdre en revenu et en pouvoir d'achat ;
 - ▲ satisfaire à toutes les règles juridiques, nationales et internationales qui encadrent nos économies ;
 - ▲ idéal de le faire directement au niveau européen
- ▲ Définir une "règle de partage", collectivement choisie, entre la production et la répartition des richesses. Cette règle de partage initiale peut ensuite évoluer.
- ▲ Durée de la transition: 5 ans.
- ▲ Ce plan d'instauration est validé par des économistes en congrès ainsi que par des banquiers.
- ▲ Le plan est initié par création monétaire, soit par la BCE (ce serait l'idéal) soit par une banque privée ou publique nationale

De son côté, **Marc de Basquiat**, dans un forum de discussion spécialisé sur internet en février 2011, donnait son point de vue :

« Je pense que nous devons cibler l'instauration d'une mesure nationale. Ce concept est en interaction avec des tonnes de sujet : pauvreté, famille, fiscalité, équité, redistribution, aide à l'enfance, vieillesse, patrimoine, nationalité, etc... Il me paraît illusoire de proposer une solution qui s'appliquerait de façon identique à plusieurs pays. Je pense qu'il faut plutôt compter sur un déploiement type TVA. (...) Je ne peux pas m'empêcher de trouver défaitistes les propos qui diraient "l'échelon national est dépassé, il faut tout de suite raisonner Europe ou Monde". Je pense que si nous partons dans cette voie, nous ne ferons rien de concret. Alors que de plus en plus de politiques et d'économistes se déclarent intéressés par le concept, nous n'avons pas le droit de nous défaire. »

Mais la question se pose aussi de l'hypothèse d'une expérimentation préliminaire à échelle réduite. Certains se sont en effet penchés sur une telle possibilité. Citons par exemple une étude très récente:

Baptiste Mylondo propose un projet très concret d'expérimentation à échelle locale pour la période 2011-2016 (52). Il explique en introduction que :

"Ce document présente quelques pistes d'actions, différentes options de mise en oeuvre locale de variantes du revenu inconditionnel, en tenant compte des contraintes fiscales et budgétaires des collectivités locales. Il propose et détaille également un projet d'expérimentation locale."

IX. Conclusion

Ce petit tour d'horizon (malgré toutes les imperfections et approximations d'un non spécialiste ...) nous a permis de mettre en lumière les différents aspects de cette intéressante question de la mise en place d'une allocation universelle. Il serait très souhaitable que les élections 2012 soient l'occasion d'organiser des débats politiques, citoyens, dans les media, sur l'ensemble de cette problématique. C'est difficile certes, tant cette question est méconnue du public - et même sans doute de beaucoup de responsables politiques et de journalistes - mais cela n'en vaut-il pas la peine ? ...

C'est notre rôle de "société civile" de sensibiliser l'opinion et d'interpeler nos responsables politiques ! **Pierre Rabhi** le dit remarquablement bien dans son dernier ouvrage sur "*l'éloge du génie créateur de la société civile*" (56). Dans son chapitre sur "incarner les utopies", il explique:

"Un défi est lancé à l'imagination libérée de tout ce qui la maintient dans le conformisme, les stéréotypes, une vision pétrifiée inspirée par une pensée exiguë. Jamais autant qu'aujourd'hui, dans une société corsetée, paralysée, enlisée dans ses prouesses technologiques et sa soumission au lucre, l'utopie n'a été aussi indispensable à la poursuite de l'histoire. Il est regrettable que celle-là soit souvent confondue avec la chimère, à savoir une illusion." Et puis il appelle à un sursaut des citoyens: "2012, pour une république des consciences".

Mais plus largement, et dans la ligne des indignations de **Stéphane Hessel**, que demandent d'autre les "indignés" un peu partout, et pas seulement en France: **ce système ne marche plus, il est temps de changer de système !...** Mais pour réellement "changer le système", dans la situation actuelle désastreuse où nous sommes, il faut sans doute accepter de dépasser notre vision habituelle des choses et regarder l'utopie en face ... En ce qui concerne plus précisément notre sujet, on sent bien que toutes les approches qui se basent sur une amélioration de la redistribution ne mettent pas en cause fondamentalement le fonctionnement du système actuel. Alors, pourquoi ne pas essayer de se tourner vers les autres approches, mettant en oeuvre une création monétaire et, par là, beaucoup plus prometteuses pour l'avenir. Surtout que, apparemment, elles sont aussi réalisables techniquement que les premières (et même peut-être plus facilement d'ailleurs) !

Je terminerai concrètement sur le sujet avec cette opinion de **Jacques Marseille** (42) stigmatisant notre attitude frileuse vis-à-vis du comportement des individus, elle me paraît résumer assez bien la situation:

« Le pari de l'allocation universelle est que l'insertion sociale ne peut se construire sur la contrainte mais sur la confiance placée dans les bénéficiaires de ce nouveau droit.

Une utopie, sans doute, pour tous ceux qui n'accordent aucune confiance aux individus et pensent que seule la contrainte de "gagner son pain à la sueur de son front" est le meilleur garde-fou contre la paresse.

Un pari sur l'intérêt et la nature humaine pour tous ceux qui pensent au contraire qu'un individu préférera toujours cumuler ce revenu à un autre salaire, surtout quand ce salaire correspondra à un travail qu'il aura librement choisi. »

Références bibliographiques

- 1 APAJH - « Vers un revenu universel d'existence » - Communiqué de presse – 30/6/2010
- 2 ATD - Communiqué de presse du 9/5/2011 - « Allocations trop élevées ? M. Wauquiez invente le bouclier anti-social »
- 3 BASQUIAT Marc de - « A propos de revolution-fiscale.fr ... » - site allocationuniverselle.com – 1/2/2011
- 4 BASQUIAT Marc de - « La pyramide de Maslow » - Site allocationuniverselle.com
- 5 BASQUIAT Marc de - « Rationalisation d'un système distributif complexe: la piste de l'AU » - Journées AES Créteil – 17-18/9/2009
- 6 BASQUIAT Marc de - «Rationalisation d'un système redistributif complexe: une modélisation de l'allocation universelle en France » - Thèse 30/11/2011
- 7 BOSQUÉ Frédéric - « Le revenu d'existence » - Site revenu-existence.org
- 8 BOUTIN Christine - «Le revenu de base » - Programme présidentiel 2012 – Site boutin2012.fr
- 9 BOUVIER Gérard et DIALLO Fatoumata - « Soixante ans de réduction du temps de travail dans le monde » - Cahiers de l'INSEE – n°1273 – janvier 2010
- 10 BRESSON Yoland - « Une économie clémente » (Esprit frappeur - 2008) Résumé de Jean-Paul Brasseur (association Vivant-Europe) – 2009
- 11 Centre des Jeunes Dirigeants – Livre blanc « 12 propositions pour 2012 » - novembre 2011
- 12 Centre des Jeunes Dirigeants - « Comment redonner de la valeur au travail ? » - Rapport janvier 2006
- 13 CRÉMIEUX Robert - « Le RSA en débats » - Revue Partage – n° 219 – Novembre-décembre 2011
- 14 DUBOIN Marie-Louise - « Mais où va l'argent ? » - Ed. Du Sextant – 2007
- 15 DUBOIN Marie-Louise - « L'Economie distributive » - Revue Argone – Juin 1999
Accessible sur le site economiedistributive.free.fr
- 16 DUHAMEL Samuel - « Allocation universelle: une politique économique et sociale forte » - acivart.com/intelliblug – 26/6/2006
- 17 DVD « Le revenu de base » - Daniel Häni et Enno Schmidt – Accessible sur le site « revenudebase.org »
- 18 EELV Programme électoral 2012 - « Vivre mieux vers la société écologique » - Décembre 2011
- 19 FILOCHE Gérard - « Présentation » de Paul Lafargue (cf plus loin)
- 20 Fondation Abbé Pierre - « L'état du mal-logement en France - 16ème rapport annuel » - Février 2011
- 21 Forum des Républicains Sociaux – Dossier Dividende Universel – Janvier 2007
- 22 FOUREL Christophe (collectif) – « André Gorz un penseur pour le XXIème siècle » - Ed La Découverte – 2009
- 23 FRANÇOIS Jean-Baptiste - « Les travailleurs sociaux demandent une simplification du RSA » - La Croix – 28/6/2011
- 24 GAMEL Claude - « Comment financer l'allocation universelle » - in Louvain Economic Review 70(3) – 2004
- 25 GODARD Philippe - « En finir avec la nécessité du travail ? » - Revue Partage – n°219 – Novembre-décembre 2011
- 26 GORZ André - « Ecologica » - Editions Galilée – 2008
- 27 GRIMAUULT Solveig, HUSSON Michel et al. - « La France du travail – données, analyse, débats » - IRES – 9/ 2009
Chapitre « la clef d'un chômage persistant » repris dans Partage n°208 – janv-févr 2010
- 28 HANCART Sophie - « Le revenu citoyen, RSA de luxe de Dominique de Villepin » - site actuchomage.org – 1/3/2011
- 29 HUSSON Michel - « Droit à l'emploi ou revenu universel ? » - Les Cahiers de l'Emancipation – Syllepse 2011
- 30 IRES – Collectif - « La France du travail – Données, analyse, débats » - Septembre 2009
- 31 JOURDAN Stanislas (OWNI) - « Y.Bresson: le revenu d'existence sera au centre du débat en 2012 » - 18/3/2011
- 32 JOURDAN Stanislas et LAPOIX Sylvain (OWNI) - « Financement du revenu de vie: bonne affaire pour les comptes publics ? » 1/8/2011
- 33 JOURDAN Stanislas et LAPOIX Sylvain (OWNI) - « Revenu garanti, travail choisi » - 17/3/2011
- 34 JOURDAN Stanislas - «Revenu garanti pour tous: quand la réalité devance l'utopie » - 26/1/2012 - Site bastamag.net
- 35 LABORDE Stéphane - « Théorie relative de la monnaie » - 2011 - Site creationmonetaire.info
- 36 LAFARGUE Paul - « Le droit à la paresse » présenté par Gérard Filoche – Ed. le passager clandestin – 2009
- 37 LANDAIS C, PIKETTY Th, SAEZ E - « Pour une révolution fiscale » - Seuil – 2011
- 38 LARROUTUROU Pierre - « Pour éviter le krach ultime » - Editions Nova – 2011
- 39 LE CLEZIO Philippe - « L'hypocrisie de la TVA sociale » - Fil Bleu CFDT n°213 – Mars avril 2011
- 40 Le Colibri Solidaire et Distributif (revue) – Spécial « revenu d'existence » - n° 6 - juin 2011
- 41 Manifeste « pour la semaine de 32 heures » - Le Monde – 13/1/2011
- 42 MARSEILLE Jacques - « L'argent des Français » Chapitre 32 – Ed Perrin – 2009
- 43 MAUSS Marcel - « Essai sur le don » - PUF – 2010

- 44 MÉDA Dominique - « Travailler pour vivre ou vivre pour travailler ? » - « Rue des Entrepreneurs »
France Inter – 13/3/2010
- 45 MICHÉA Jean-Claude - « L'enseignement de l'ignorance » - Editions Climats – 1999
- 46 MON Jean-Pierre - « Un programme pour la Gauche ? » - La Grande Relève (revue) – n°1116 – janvier 2011
- 47 MON Jean-Pierre - « Pour une conditionnalité transitoire » - 9ème congrès International du BIEN – Sept 2002
- 48 MOULIER-BOUTANG Yann - « Taxons toutes les transactions financières » - Télérama n°3217 – 7/11/2011
- 49 MOULIER-BOUTANG Yann - « L'autre globalisation: le revenu d'existence inconditionnel, individuel, et substantiel » -
Revue Multitudes – Avril 2002
- 50 Mouvement des Libéraux de Gauche (MLG) - « Revenu citoyen: Villepin une allocation (presque) universelle »
- 51 Mouvement des Libéraux de Gauche (MLG) – « Le manifeste » - site libgauche.fr - 20/5/2010
- 52 MYLONDO Baptiste - « Repenser la politique sociale » - 2012 – Site pourunrevenusocial.org
- 53 PÉTELOT Aude - « Un juste temps de travail rémunéré: 21 heures ? » - La Vie Nouvelle – site lvn.asso.fr
Revue Citoyens n°341 2011 – Repris dans la revue Partage n° 219 – Novembre-décembre 2011
- 54 PLASSARD François - « Le revenu de base et les initiatives en transition » - 2011 (site lienenpaysdoc.com)
- 55 PouRS collectif – Présentation de l'objet du collectif – Mars 2011 – Site pourunrevenusocial.org
- 56 RABHI Pierre - « Eloge du génie créateur de la société civile » - Editions Actes Sud – 11/2011
- 57 RIFKIN Jeremy – « La troisième révolution industrielle » - Les liens qui libèrent – 2012
- 58 ROYER Dominique - « Qu'en est-il de la valeur travail dans notre société contemporaine ? » Empan n°46 – 2002/2
- 59 Rue89 – Mathieu Deslandes - « De Boutin à Villepin, tous les avatars du revenu citoyen » - 18/4/2011
- 60 Secours Catholique - « Statistiques d'accueil 2010 – Jeunes, une génération précaire » - Novembre 2011
- 61 UTOPIA – « Le manifeste » (Une nouvelle version doit être publiée fin janvier 2012)
- 62 Valeurs mutualistes (magazine adhérents SGEN) – n°271 – Mars avril 2011
- 63 VANDERBORGHT Yannick et VAN PARIJS Philippe - « L'allocation universelle » - Ed La Découverte - 2005
- 64 VILLEPIN Dominique de - «Le revenu citoyen » (programme présidentielles 2012) – Site republicuesolidaire.fr
- 65 WEBER Florence - « Vers une ethnographie des prestations sans marché » - in « essai sur le don »
de Marcel Mauss
- 66 WIKIPEDIA - « Valeur travail idéologie »
- 67 WIKIPEDIA - « Allocation universelle »
- 68 ZIN Jean - « Changer le travail, changer la vie! » - in Paul Lafargue ci-dessus (en postface)

Références professionnelles des principales personnalités citées (hors personnalités politiques)

<i>Nom</i>	<i>Fonctions essentielles</i>	<i>Eléments de formation</i>
BASQUIAT Marc de	Directeur Achats AREVA	ESCP - EAP – SUPELEC
BOSQUÉ Frédéric	Chef d'entreprise	
BRESSON Yoland	Doyen honor fac Econo St Maur	Docteur en économie
DUBOIN Jacques (DCD)	Secrét Etat Trésor 1920	Formation académique à l'économie
DUBOIN Marie-Louise	Prof Université retraitée	Docteur es-sc Physiques
DUHAMEL Samuel	Journaliste	Sciences Po et école journalisme
FOUCAULD Jean-Baptiste de	Haut Fonctionnaire	ENA
GAMEL Claude	Economiste Univers. Marseille	
GORZ André (DCD)	Philosophe et journaliste	
HUSSON Michel	Administrateur INSEE et chercheur IRES	Etudes sup sciences économiques – ENSAE
JOURDAN Stanislas	Journaliste OWNI	Master 2 Commerce
LABORDE Stéphane	Entrepreneur	Ecole Nation Sup des Télécom
MARSEILLE Jacques (DCD)	Economiste et historien	Issu gauche marxiste, défenseur libéralisme authentique
MEDA Dominique	Dir Rech Centre Etudes Emploi – IGAS	Sociologue et philosophe
MICHÉA Jean-Claude	Philosophe et professeur philosophie	Agrégé de philosophie
MOULIER-BOUTANG Yann	Economiste (Vert depuis 99)	Normalien, philosophe, proche Toni Negri (ext. Gauche)
MYLONDO Baptiste	Prof. économie et philosophie politique	Journaliste et universitaire
PLASSARD François	Ancien Dir de Recherche CNRS	Ingénieur agronome – docteur en économie
ROYER Dominique	Assist Soc CRAM	Ancienne collabo « Economie et Humanisme »
VAN PARIJS Philippe	Univers. Catho Louvain et Univers. Harvard	Docteur philosophie et Docteur sociologie

Principaux sites internet dédiés et/ou soutiens à une allocation universelle

<i>Site WEB</i>	<i>Thèmes</i>	<i>Auteurs, organismes, collectifs</i>
Sites spécifiquement dédiés à une allocation universelle		
http://appelpourlerevenudevie.org	Appel pour popularisation - Veille documentaire	Collectif de citoyens indépendants
http://economiedistributive.free.fr	Propositions - Textes - Conférences	Association pour l'Economie Distributive (AED)
http://revenuebase.free.fr	Videos – Comparatif propositions – Articles – Liens	Réseau allemand pour revenu de base inconditionnel
www.allocationuniverselle.com	Propositions – Simulation MAUF-MS	Marc de Basquiat
www.revenudexistence.org	Toutes questions sur revenu d'existence	Association pour l'instauration d'un revenu d'existence (AIRE)
www.scoop.it/t/revenu-de-vie	Actualités et informations sur revenu de vie	Coordination Carole Fabre
http://pourunrevenusocial.org	Popularisation du sujet - Toutes questions	Collectif de gauche: EELV, PG, Utopia, (PouRS)
www.basicincome.org	Organe de coordination internationale sur le sujet	« Basic Income Earth Network » (BIEN)
Partis et organismes soutenant une allocation universelle		
www.critiqueduliberalisme.com	(Sujets très variés) – Financement revenu d'existence	« Des citoyens qui pensent et qui disent »
www.lecolibri.org	Revue expériences économie durable, distributive et solidaire	Militants et spécialistes
www.libgauche.fr	Politique, social, économie – Partisans revenu d'existence	Mouvement des Libéraux de Gauche (MLG)
www.mouvementutopia.org	Politique, social, économie – Partisans revenu d'existence	Collectif militants de gauche toutes tendances
www.cjd.net	Propositions pour 2012 dont 1 sur revenu d'existence	Centre des Jeunes Dirigeants (CJD)
http://lespetitspoissonrouges.org	(Sujets très variés) – Soutien revenu d'existence video 20 mn	Corinne Morel-Darleux (secrétaire nationale Parti de Gauche)
http://boutin2012.fr	Document de 5 pages sur un « revenu de base »	Christine Boutin
http://republiquesolidaire.fr	Document de 7 pages sur un « revenu citoyen »	Dominique de Villepin